

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
Université ABBES LAGHROUR KHENCHELA



Faculté des Lettres et des langues
Département de lettre et langues étrangères
Filière de français
Système classique
Option science du langage

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de mastère

Titre :

**Les variations linguistiques des parlers comme source de
problème d'intercompréhension :
Cas des étudiants de l'Université de KHENCHELA**

Promoteur :
Dehimi SOUAD

Présenté & soutenu par :
BOUTOBBA ATIQA

Année universitaire
2015-2016

Table des matières

Introduction générale	9
Premier chapitre : Description de la situation sociolinguistique de l'Algérie	12
Introduction.....	13
I- Le statut officiel des langues et des variétés linguistiques en Algérie	14
I-1-L'arabe	14
I-1-1-L'arabe classique	14
I-1-2- L'arabe moderne.....	16
I-1-3- L'arabe dialectal	16
I-4-Le berbère ou tamazight.....	16
I-5- Le français.....	17
II- La réalité sociolinguistique d'Algérie.....	18
II-1- L'arabe classique.....	18
II-2- L'arabe moderne.....	19
II-3- L'arabe dialectal	20
II-4-Le berbère	20
II-5-Le français	21
Conclusion	23
III- Diglossie et bilinguisme en Algérie.....	24
III-1-Le bilinguisme en Algérie.....	24
III-2-Diglossie au sens strict	24
III-3- Diglossie au sens plus large	26
Deuxième chapitre :La variation linguistique et ses dimensions	24
Introduction.....	25
I- La variation linguistique.....	26
I-1-Définition.....	26
I-2-Les types de la variation linguistique.....	28
I-2-1- La variation diachronique	28
I-2-2-La variation diatopique.....	29
I-2-3- La variation diastratique	29

I-2-4- La variation diaphasique.....	30
I-3- Distinguer la variation linguistique de la variété linguistique	30
I-3-1- Les types de la variété linguistique.....	31
I-3-1-1-Les variétés régionales (géographiques)	31
I-3-1-2-Les variétés sociales	31
I-4 -La langue standard et la variation	32
I-5- Distinguer la variété géographique de la langue.....	33
Troisième chapitre : Analyse du corpus	34
I-Analyse du corpus français	35
Introduction.....	35
I-1Description du corpus	36
I-1-1-Les enregistrements	36
I-1-1-1- enregistrement n° 1	38
I-1-1-2- enregistrement n° 2.	38
I-1-1-3- enregistrement n° 3.	39
I-1-1-4- enregistrement n°4	39
I-1-2-Les témoignages	39
I-2-Les conventions de transcription	41
I-2-1- Les locuteurs.....	41

I-2-2- Les exposants.....	41
I-3- Un essai d'analyse.....	43
I-3-1- La production des sons	43
I-3-1-1- La phonématique.....	44
I-3-1-1-1- Inventaire des unités phoniques relevées du corpus	44
I-3-1-1-2- Classement du matériau	44
I-3-1-1-3- Les variantes libres ou facultatives	45
I-3-1-1-3-1- Le phonème / y /	46
I-3-1-1-3-2- Les phonèmes / e / et / Ø /	49
I-3-1-1-3-3- Le phonème / t /	50
I-3-1-1-4- L'amuïssement des semi-consonnes	51
I-3-1-1-5- L'affaiblissement ou la disparition du / r / au milieu du mot et le remplacement du(x) par le (s).....	53
I-3-1-1-6- La nasalisation abusive du / ã /	55
I-4- Les propriétés spécifiques des parlers français africains	58
I-4- 1- Le remplacement du / y / par le / i /	59
I-4- 2- Le remplacement du / Ø / par le / e /	60
I-4-3- Le remplacement du / ə / par le / e /	60
I-4-4- La suppression du / r / au milieu du mot.....	60
I-4-5- L'amuïssement des semi-consonnes.....	61
I-5-6- La nasalisation abusive du / ã /	61
I-5-7- Le remplacement du / t / par le / tʃ /	62
I-5-8- Le remplacement du (x) par le (s)	62
Conclusion.....	63
Conclusion générale.....	64
Bibliographie.....	66

Introduction générale :

Il est évident que *la langue* est le moyen le plus efficace qui assure avec succès la communication entre les interlocuteurs de la même communauté linguistique¹ ou des communautés linguistiques différentes. Mais il peut arriver que ces interlocuteurs ne partagent pas la même *langue* ou le même *parler*, dans ce cas, ils risquent tous les deux d'avoir des problèmes d'intercompréhension.

Signalons que nous avons pris le terme de *parler* dans le sens d'une *variété linguistique*.

Nous avons toujours l'impression que tous les interlocuteurs qui utilisent la même langue ne rencontrent pas un problème d'*intercompréhension* et que la communication est assurée avec succès dans toutes ses situations. Cependant, la réalité linguistique montre le contraire parce qu'à l'intérieur de la même *langue* existe des *variétés linguistiques* ou des *parlers* plus ou moins différents. Cela veut dire que les interlocuteurs non seulement ne parlent pas de façon identique mais les différences peuvent toucher certaines structures de la *langue*. Elles sont d'ordre phonologique, lexicosémantique et morphosyntaxique. Ces différences remarquables peuvent être expliquées par un phénomène sociolinguistique qu'on appelle la *variation linguistique*.

Par conséquent la grande question qui se pose dans notre travail est : *les variations linguistiques des parlers seront-elles une source de problème d'intercompréhension ?*

Pour répondre à notre problématique nous allons effectuer notre travail de recherche dans un lieu où il y'a rencontre de différents parlers. Ainsi, l'université est un lieu propice pour le rencontre des étudiants qui parlent différentes langues ou variétés :

L'arabe dialectal (des algériens, des palestiniens,...).

Le berbère (des chaouis, des kabyles,...).

L'arabe algérien (des algérois, des sétifiens, ...).

Le français africain (des nigériens, des maliens, ...)

A cet égard, nous considérons l'université comme une microsociété linguistiquement hétérogène qui peut être un champ d'étude très large et dont les résultats de travaux de

¹ Marie-Louise Moreau (1997 : p91-92) dans « Sociolinguistique » définit la communauté linguistique comme « l'unité de gestion des ressources » cela signifie que sous le terme ressources linguistiques, on rassemblera l'ensemble du corpus linguistique (qui peut relever de plusieurs variétés de langue) et les instruments permettant l'existence et la mise en évidence de ce matériau linguistique (méthode de description appareil de diffusion, appareils normatifs), « l'unité de gestion » étant constituer par un ensemble d'agents (Institution et individus physiques), concernés par la dimension linguistique de la vie sociale.

recherche seront fructueux. Alors, nous avons jugé utile de limiter le champ de notre travail afin de ne pas se perdre dans cet amalgame de langues (l'arabe dialectal, l'arabe dialectal algérien, le Tamazight et le français). Nous choisirons de travailler sur le français qui nous offre une diversité de parlers : nigérien, algérien, tchadien, etc., et sur l'arabe dialectal algérien.

Par hypothèse nous dirons que le problème d'intercompréhension entre les étudiants algériens francophones et les étudiants africains francophones a comme origine la variation linguistique d'ordre phonologique alors que le problème d'intercompréhension entre les étudiants algériens entre eux provient de la variation linguistique d'ordre lexicosémantique.

Il faut signaler que l'objet de notre étude est le côté orale de la langue seulement. Ce n'est évidemment pas par hasard que nous choisissons de travailler sur *la variation*, mais parce que la *variation* est un champ d'étude très passionnant qui mérite l'étude et dont l'intérêt peut apporter des nouveautés à la sociolinguistique.

A tout travail de recherche sérieux et bien orienté nous devons assigner des objectifs :

D'abord montrer que les variations linguistiques des parlers peuvent être source d'un problème d'intercompréhension.

Ensuite, montrer les difficultés de la transmission des messages lors de la communication orale entre des locuteurs qui usent la même langue.

En ce qui concerne l'architecture du corps de notre travail, il s'articule autour d'un premier chapitre intitulé « *Description de la situation sociolinguistique de l'Algérie* » qui aboutira à dévoiler la situation sociolinguistique réelle de l'Algérie autrement dit, nous verrons si le statut accordé à chaque langue ou parler par le Pouvoir conforme à la réalité des pratiques langagières des algériens.

Un deuxième chapitre intitulé « *La variation linguistique et ses dimensions* » dans lequel nous aborderons *la variation linguistique* et nous la distinguons de *la variété linguistique*, puis nous donnons un aperçu sur ses dimensions : la phonologie, la lexicosémantique et la morphosyntaxe.

Un troisième chapitre intitulé « *Analyse du corpus* ».

D'abord, nous analyserons les extraits tirés du corpus que nous avons collecté grâce à des enregistrements des conversations avec des étudiants francophones algériens et étrangers (de l'Afrique noire).

Ensuite, nous analyserons les extraits tirés du corpus que nous avons collecté grâce à des enregistrements des conversations entre des étudiants arabophones algériens entre eux.

Quant à la méthode suivie dans notre travail est la méthode descriptive et analytique.

D'abord, nous décrirons les extraits dans lesquels se manifeste *la variation linguistique* qui entrave la transmission des messages oraux émis et reçus par les étudiants.

Puis, nous analyserons rigoureusement ces extraits.

Premier chapitre

Description de la situation sociolinguistique de l'Algérie

Introduction :

L'université permet de montrer la coexistence de plusieurs et divers systèmes linguistiques qui relèvent, certes, de statuts différents. Elle reflète la réalité linguistique présente sur le territoire algérien. Cette réalité est caractérisée par la pluralité c'est-à-dire la présence de plusieurs parlers : l'arabe et ses variétés, le français, le berbère et ses variétés...

L'explication de cette pluralité de langues, qui se présente comme un signe de richesse réside dans le côté social et historique du pays.

L'Algérie, de par son emplacement géographique, était un lieu propice pour la l'émergence de différentes langues et cultures, un lieu qui a connu plusieurs invasions étrangères : Phénicienne, Carthaginoise, Romaine, Byzantine, Arabe, Turque et Française, qui ont profondément marqué le côté linguistique et culturel du peuple autochtone.

L'Algérie est un pays berbère, dont les habitants autochtones sont les Imazighens, nommés plus tard «les Berbères », qui composent la plus ancienne communauté qui peuple l'Afrique du Nord. Cette présence est attestée par les sites paléolithiques et néolithiques, la peinture rupestre des chasseurs.... Selon l'historien et le sociologue mondial IBN KHALDOUNE :

« (...), les Berbères sont les habitants (autochtones) du littoral africain leur langue est parlée partout sauf dans les grandes villes. »²

Bien que les Berbères résistassent fortement à ces invasions, ils n'avaient pas pu empêcher la naissance de différentes *langues* et *variétés linguistiques* qui se sont superposées au berbère, certaines évoluaient d'autres disparaissaient en laissant quelques traces.

Aujourd'hui, l'hétérogénéité linguistique est un phénomène remarquable en Algérie. Nous constatons la présence de multiples *langues* et *variétés linguistiques* plus ou moins proches les unes des autres.

² IBN KHALDOUNE, cité par : Rabah KAHLOUCHE, « *Le berbère (le Kabyle) au contact de l'arabe et du français.* », Alger, 1992, p. 114.

A côté de l'arabe classique, on dénombre l'arabe moderne, l'arabe dialectal, le berbère et le français.

Motivés par le souci de mettre en lumière la situation sociolinguistique de l'Algérie, nous allons essayer de voir comment celle-ci est vue par le Pouvoir algérien, et si cette vision conforme à la réalité existante.

I- Le statut officiel des langues et des variétés linguistiques en Algérie :

Depuis l'indépendance, notre pays souffre d'une réelle crise d'identité qui la déchire entre une origine berbère, une composante arabo-musulmane et une accidentalité héritée de la colonisation française.

Parler de l'identité, c'est parler de la personnalité qui a deux composantes essentielles : culturelle et religieuse, et c'est dans la langue que nous affirmons notre appartenance, c'est-à-dire notre identité. À la recherche de l'identité, les autorités ont pensé sérieusement à mettre en place une politique linguistique dont le souci est la revendication d'une identité arabo-musulmane. Les gouvernements qui se sont succédés étaient chargés d'attribuer des statuts différents aux langues et variétés linguistiques présentes dans le marché linguistique du pays sans tenir compte des pratiques langagières réelles des locuteurs algériens. Dans ce propos, nous présentons les différents statuts octroyés à ces langues et variétés.

I-1- L'arabe :

Historiquement, l'arabe est une langue qui appartient à la branche sémitique, c'est-à-dire à la même famille que l'akkadien, l'hébreu, le berbère et l'araméen.

Selon les linguistes arabes, cette langue existait déjà, dans la péninsule arabique, avant la naissance même de notre prophète Mohamed que le salut soit sur lui.

Yacine *Derradji* voit qu'il existe trois variétés de l'arabe³ : l'arabe classique, l'arabe moderne et l'arabe dialectal.

I-1-1-L'arabe classique :

C'est une variété employée comme moyen de communication, et avec l'arrivée de l'Islam au VII^{ème} siècle, elle est devenue la langue sur laquelle s'articule la religion. Elle a reçu plusieurs appellations, à savoir : l'arabe coranique, littéraire, littérale, sacrée, etc., Le Coran lui offre un statut prestigieux. Cet arabe devient le bon protecteur de la

³ DERRADJI Yacine et al, *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*, Ed. Duclot, AUF, 2002, p 34.

civilisation et de la littérature arabe.

Quand nous revenons à l'histoire de cette langue en Algérie, nous trouvons qu'elle a été introduite par la tribu des Béni Hilal qui se sont dispersés dans tout le territoire algérien afin d'islamiser le pays. Les bédouins arabes ont entretenu des relations intimes avec les habitants de l'Algérie. Ces derniers ont fini par se convertir à l'Islam, ce qui a favorisé l'épanouissement de la langue arabe, de sorte que certains berbères ont perdu leur langue maternelle au profit de cette langue, ce qui pourrait expliquer le fait qu'il y a aujourd'hui des familles d'origine berbère, qui ne maîtrisent pas leur langue d'origine :

« Au VII^{ème} siècle, le pays berbère a rompu avec l'occident et s'est rattaché à l'Orient totalement (...), si bien qu'aujourd'hui le Maghreb, peut être considéré comme une province excentrique de l'arabisme. »⁴

Après l'indépendance, le seul parti politique qui détenait le pouvoir était le FLN (Front de Libération Nationale). Ce dernier a imposé avec force son autorité, en affirmant l'appartenance de l'Algérie au monde oriental, arabo-musulman.

À l'époque, le Pouvoir algérien voulait revenir aux racines algériennes en considérant l'Islam et l'arabe classique comme deux éléments très importants qui peuvent assurer l'union ainsi que la cohésion de la population algérienne.

Il est clair que cette politique d'arabisation reflète bien l'idéologie du Pouvoir. L'arabe classique a été jugé comme la seule langue qui permet à l'individu algérien de se définir et se distinguer par rapport aux autres, et on estimait que c'était la seule solution qui se prêtait à nous pour construire une personnalité algérienne autonome et par conséquent faire face à la politique de la francisation du pays qui était considérée comme une politique de déculturation des algériens.

Ainsi, *« Lors d'un conseil des ministres, le ministre de l'Éducation Nationale de Boumediene avait déclaré (1965-70) à propos de l'arabisation de l'enseignement que :*

« Cela ne marchera pas, mais il faut le faire (...). »⁵

⁴ MARÇAIS W (1938). Cité par IBRAHIMI. K. T. *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Ed. El-Hikma, Alger, 1997, p. 23.

⁵ GUILLAUME G, cité par CAUBET Dominique, *les Mots du Bled*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2004, p 12.

– L’arabe moderne :

L’arabe moderne est un peu éloigné de l’arabe classique parce qu’il se caractérise par une souplesse qui approprie les expressions et les formules du monde moderne, il emprunte ces expressions qui relèvent des domaines technique, scientifique, économique, etc. en gardant en même temps, sa fidélité au modèle originel qui est l’arabe classique aux niveaux de la morphologie, la syntaxe, etc.

Il est confiné à des situations écrites et orales.

A son tour, cette langue a reçu différentes nominations : arabe standard, arabe intermédiaire.

– L’arabe dialectal :

On peut désigner par l’arabe dialectal cette variété parlée par la grande partie du peuple algérien, dont la majorité est analphabète. Ainsi, on lui attribue l’appellation « Darija ».

Bien qu’elle constitue la langue maternelle de cette masse populaire, elle est marginalisée car elle n’a jamais eu ni de reconnaissance ni de statut.

Il n’est pas sans importance de signaler que l’arabe algérien qui se caractérise par la vitalité, est sans importance par rapport à l’arabe classique considéré par le Pouvoir comme une langue officielle : « *Imposée par la législation à l’ensemble d’un pays.* »⁶

4– Le berbère ou tamazight :

Les Berbères ou les Imazighens, pluriel de Amazigh, qui signifie ‘homme libre’ sont les habitants du Nord de la Tripolitaine à l’Atlantique depuis plusieurs siècles.

Le tamazight ou langue berbère utilisée par ces habitants appartient à la famille chamito-sémitique. Autrefois, cette langue a été parlée sur un large territoire. Aujourd’hui, elle n’est parlée que dans des zones limitées à cause de la diffusion de l’Islam et de l’arabe.

En outre, cette politique d’arabisation qui veut modifier l’environnement socioculturel du colonisateur, a causé une marginalisation du berbère qui reste un peu utilisé par une bonne partie de la population algérienne.

Il paraît utile de signaler que tous les Berbères ont reçu une scolarité dans une langue différente de la leur - arabe ou français - En outre, la majorité des berbérophones utilisent les deux codes linguistiques arabe dialectal et berbère selon la situation de

⁶ ESSONO Jean-Marie, *Précis de ...*, op. cit. p.47

communication. Cette maîtrise de l'arabe dialectal résulte du contact inévitable avec les arabophones. Le tamazight, bien qu'il soit la langue maternelle d'une partie du peuple algérien, quelques millions, et véhicule une tradition vivace et une culture populaire très ancienne n'a jamais été codifié ou normalisée :

«Si cette diversité dans le code orale est une richesse en soi, l'absence d'une codification de la transcription au niveau des caractères utilisés (latin, tifinagh, arabe), l'absence de normalisation et de standardisation des règles syntaxiques et grammaticales sont autant de facteurs qui tempèrent l'euphorie et l'engouement résultant de la reconnaissance du statut officiel du berbère. »⁷

Il n'a jamais été pris en compte à travers sa constitution comme langue officielle, mais à partir des années quatre-vingts, on signale certaines vitalités au niveau de la reconnaissance du tamazight en tant que langue nationale et composante essentielle de l'identité berbère et de la réalité linguistique algérienne.

Dès les années quatre-vingt-dix, on constate l'augmentation du volume horaire de la chaîne 2, et la télévision nationale diffuse, chaque jour, une revue de presse en berbère en 15 minutes ; et depuis 2002 l'expression *langue nationale* désigne le berbère au même titre que l'arabe.

I-5- Le français :

Le français est une langue romane, qui appartient à la famille indo-européenne. Ce qui peut caractériser cette langue, c'est qu'elle est parlée dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique, tels que : la Belgique, la Suisse, Canada, ainsi que dans certains pays d'Afrique noire dits « francophones » comme : le Zaïre, la Guinée, le Burkina, et dans les pays du Maghreb : l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Cette langue d'origine étrangère est le résultat inévitable de plusieurs années de colonisation (1830-1962), pendant lesquelles, le colonisateur français utilisait les différents moyens pour faire disparaître les fondements culturels de la famille et la société algérienne. Effectivement, la politique de l'État français vise à franciser l'Algérie, alors l'enseignement est l'un des moyens jugé efficace pour séduire les

⁷ DERRADJI Yacine et al, le....., op.cit.p 33.

Algériens: La France pour enseigner la langue française, elle suivait une stratégie qui consiste à enseigner les Algériens dans les écoles algériennes de deux types, le premier défend l'idée de l'assimilation il est assimilationniste qui suit le modèle pédagogique métropolitain et qui a comme but de montrer aux élèves algériens la supériorité de la culture et de la langue française et l'infériorité des « idiomes locaux » de l'Algérie, l'autre type d'école est axé sur la formation des fonctionnaires algériens qui jouent le rôle d'intermédiaires entre l'administration française et les algériens.

Le colonisateur a imposé sa langue dès les premières années de l'occupation, et en a fait la langue officielle en l'Algérie, cette langue qui a longtemps substitué la langue arabe, possède de nos jours le statut de langue étrangère et cède le statut de 'langue officielle' à l'arabe classique.

II- La réalité sociolinguistique d'Algérie :

En observant le marché linguistique algérien, nous trouvons que différentes langues et variétés linguistiques sont en usage fréquent, non seulement nous serons frappés par cette diversité linguistique, mais nous serons très étonnés par la non correspondance entre le statut octroyé par le Pouvoir à chaque langue et variété et son usage réel par les locuteurs algériens au sein de la société.

Pour être plus claires, nous allons décrire la réalité sociolinguistique de chaque *langue* et *variété* telle qu'elle se présente au sein de la société algérienne :

II-1- L'arabe classique :

Il s'avère nécessaire de dire que cet arabe officiel n'est pas utilisé par les locuteurs algériens. Il n'est plus le vecteur des rapports interpersonnels et sociaux, l'arabe classique ne représente jamais le peuple algérien, il est écrit, et n'existe que dans le discours officiel.

Son usage est exclusif aux écoles coraniques, à la mosquée il est réservé au secteur de la religion.

Bien qu'en 1962 peu d'Algériens sachent manier l'arabe classique, ce dernier s'est proclamé langue officielle. En effet, cette politique d'arabisation, qui se prétend égalitaire, a exclu l'existence d'autres parlers populaires qui occupent encore une place privilégiée dans la vie quotidienne, en les considérant comme des registres incorrects et de mauvaise qualité.

II-2- L'arabe moderne

C'est la langue de la presse parlée et écrite du discours officiel, utilisée dans les médias : TV, radio, les relations diplomatiques, dans le système éducatif et universitaire, le domaine juridique, administratif, etc.

Signalons qu'il n'est jamais utilisé comme moyen de communication dans la vie quotidienne du peuple algérien.

II-3- L'arabe dialectal :

Bien que l'arabe dialectal soit exclu de l'enseignement et minoré et dévalorisé par le Pouvoir, il est très largement utilisé, y compris les berbérophones. Son usage est exclusif à la vie familiale, sociale et économique, il est utilisé par les représentants de l'administration : de Sonalgaz, des hôpitaux, des impôts..., et parfois par les chefs des partis politiques. Cet usage est toujours réservé à l'aspect oral, dans la mesure où ce dialecte sert aux échanges interpersonnels. De ce fait, il tire sa suprême importance que le Pouvoir ne reconnaît pas.

Parmi les caractéristiques de l'arabe dialectal algérien sa capacité à recevoir de nouveaux mots qui ont une relation avec le changement de l'environnement et les progrès scientifiques. Par conséquent, il ne peut se présenter comme un dialecte purement arabe, elle est très modifiée sur le plan morphosyntaxique ainsi que sur les plans lexico-sémantique et phonologique.

Quant à la répartition des parlers dialectaux en Algérie, il est très difficile de montrer parfaitement la réalité de cette répartition à cause de multiples mutations économiques et sociales qui entraînent l'interpénétration des différentes sphères linguistiques, ainsi que, les mouvements de la population algérienne dans les différentes directions, etc.

Cependant, selon *Y. Derradji*⁸ distingue quatre grandes *variétés linguistiques* de l'arabe algérien, l'oranais qui domine dans la partie occidentale du pays, dans la mesure où il est utilisé depuis la frontière algéro-marocaine jusqu'aux limites de Ténès.

Quant à la zone centrale de l'Algérie jusqu'à Bejaia, il précise que l'algérois est largement répandu.

Un parler rural, se trouve à l'est du pays.

Plus à l'est, c'est-à-dire de Constantine à la frontière algéro-tunisienne existent des parlers propres aux villes de Annaba et Constantine.

⁸ DERRADJI Yacine et al, le....., op.cit P35

Une autre variété, est utilisée dans le sud de l'Algérie ce que *K. T. Ibrahim* appelle « l'aire saharienne »⁹.

Cet arabe algérien ne se présente pas comme un système linguistique homogène, mais il connaît de multiples variétés linguistiques dont la diversité est masquée par une étiquette au singulier.

II-4-Le berbère :

Le berbère en tant que *langue vivante*, connaît plusieurs *variétés linguistiques*, qui, à leur tour, connaissent plusieurs réalisations régionales voire spécifiques à chaque groupe social. Les régions berbérophones sont caractérisées, dans leur ensemble, par un paysage montagneux et d'accès difficile alors que les arabophones se concentrent dans le reste du pays.

Quant à la répartition des zones berbères, *K. T. Ibrahim* parle de sphère linguistique arabophone et de sphère berbérophone, alors que *Y. Derradji*¹⁰ voit que nous ne pouvons pas parler de sphère linguistique amazighophone ou arabophone close à cause de la reconnaissance des mouvements des parlers algériens pendant la guerre de l'indépendance, l'immigration qu'a connue une partie de la population vers la France et les différents déplacements des peuples en direction de grandes villes industrielles telle que: Alger Oran, Constantine.... Toutes ces raisons et bien d'autres ont favorisé l'interpénétration sociale des populations qui appartiennent à des groupes sociolinguistiques différents.

*Y. Derradji*¹¹ voit que la population berbérophone se trouve encore dans trois grandes régions de l'Algérie ;

Le Kabyle est *la variété* utilisée au nord de l'Algérie, plus particulièrement dans la région centre (Algérois, Grande Kabylie, massif du Djurdjura) et la région centre-est de l'Algérois à Bejaia et à Sétif.

La variété Chaoui est en usage au sud-est, dans le constantinois depuis les Aurès jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien.

Les variétés Targui et Mozabite, s'emploient au sud de l'Algérie, dans le massif du Hoggar et le Mzab.

⁹DERRADJI Yacine et al, le...., op.cit

¹⁰ Idem. p. 31

¹¹ Ibid. p.31.

Les Berbères sont traditionnellement musulmans, mais ils étaient toujours réfractaires à l'arabisation.

La généralisation de l'utilisation de la langue arabe constitue, pour les berbérophones, une attaque contre la diversité culturelle algérienne et contre le droit des citoyens de s'exprimer dans leur *langue maternelle*.

En Algérie, comme au Maroc et en Tunisie, le Pouvoir n'accepte pas l'intégration de la dimension berbère dans l'arabité.

Cette langue berbère n'a de statut que de *langue nationale*, selon Y. DERRADJI, dans la citation p.10, une traduction d'une reconnaissance officielle de cette langue sur le terrain de l'enseignement est difficile parce qu'elle est essentiellement orale, et comporte de multiples réalisations régionales, voire spécifiques à chaque région, de plus, elle n'est ni codifiée ni normalisée, et le manque d'enseignants spécialisés, sont autant de facteurs qui peuvent empêcher l'officialisation du berbère.

Il est intéressant de noter qu'il existe des différences linguistiques situant sur les trois plans : phonologique, lexico-sémantique et morphosyntaxique, entre toutes les *variétés berbères*.

Cette *variation linguistique* entre le kabyle, le chaoui, le targui et le mozabite empêche l'intercompréhension et peut aller jusqu'à asphyxier n'importe quelle revendication en faveur de la langue berbère.

II-5-Le français :

Le Pouvoir a fixé le statut et les fonctions du français en Algérie : langue de l'ouverture sur le monde, langue étrangère, cependant cela ne reflète pas sa réalité.

Le français est présent dans la cellule familiale algérienne, dans le système éducatif, dans les secteurs : administratif, politique et économique, dans les médias : une chaîne de radio émet ses missions également en français, dans la presse ; un grand nombre de journaux : quotidiens ; hebdomadaires et mensuels, tous à grand tirage sont édités en français et suscite l'intérêt de l'Algérien.

On signale que la langue française coexiste avec les langues maternelles comme l'arabe algérien et toutes les variétés linguistiques de la langue berbère, ainsi que les langues de prestige ou institutionnelles comme l'arabe classique.

Ce français qui fait partie intégrante de la réalité sociolinguistique algérienne est un français algérien, parlé avec un accent algérien.

En outre, *Sofia Benrahal* dans *Mythe ou réalité : la francophonie en Algérie*¹², distingue trois catégories des locuteurs francophones algériens :

D'abord, nous avons les « *francophones réels* » c'est-à-dire ; les personnes qui utilisent réellement le français dans la vie quotidienne. Ensuite, les « *francophones occasionnels* », sont ceux qui emploient le français dans des situations de communication (formelle ou informelle) bien déterminées, dans ce cas nous remarquons que le français est en usage alternatif avec l'arabe.

Enfin ; « les *francophones passifs* », il est clair que cette dernière catégorie comprend les locuteurs algériens qui comprennent le français mais qui ne le parlent pas.

La langue de la colonisation, connaît, encore, une grande vitalité au sein de la société algérienne ce qui lui a donné la chance de garder son prestige et plus particulièrement dans le milieu Intellectuel.

De plus, il convient de signaler que la langue française est la langue du premier patrimoine de la littérature écrite par des Algériens.

Ainsi, il y a des œuvres littéraires qui ont atteint l'universalité telles que : *Nedjma* de Kateb YACINE, la trilogie de Mohammed DIB.

De plus, cette langue a gardé son empreinte sur les rues et les enseignes des magasins. Un peu partout en Algérie, plus particulièrement dans les grandes villes, les noms français marquent encore certains grands boulevards : à Sétif : Cheminot, Bel air, Beau marché, Bizarre,... Sur les enseignes des magasins, nous lisons : coiffeur, imprimerie, restaurant, cafétéria....

L'exposition de l'arabe dialectal et du berbère à la langue française est forte et continue, ce qui implique effectivement la présence du français à l'intérieur de ces deux systèmes linguistiques.

Cette pénétration des mots et des expressions françaises dans les pratiques langagières des Algériens favorise la manifestation du phénomène de *l'alternance codique*.

*Y. Derradji*¹³ distingue l'alternance codique chez les bilingues algériens, de celui reconnu chez les monolingues.

¹² Sofia BENRAHAL, *Mythe ou réalité*, [http// www. Initiative. Refer. Org / _ notes/ Sess610.htm](http://www.Initiative.Refer.Org/_notes/Sess610.htm)

¹³ DERRADJI Yacine et al, *Le français....op.cit.p.112.*

Dans le premier cas, nous constatons l'intervention des unités lexicales de l'arabe dialectal spontanément dans les phrases françaises, utilisées par les étudiants du français, par exemple :

« [ntuma] vous croyez que l'enseignement de l'anglais dans le cycle primaire va réussir [rakum] dans l'erreur, car vous ne connaissez pas la réalité linguistique [taʒ bladna].

Cet exemple montre bien le mélange des deux codes linguistiques, français et arabe algérien, afin de produire un discours cohérent sur les plans de la syntaxe et du sens.

Dans le deuxième cas, l'alternance codique caractérise les monolingues algériens qui se considèrent comme analphabètes car ils ne maîtrisent ni l'arabe classique ni le français.

En effet, nous signalons la pénétration de certains mots et expressions françaises dans leur discours arabe, il s'agit également des indicateurs de lieux et de temps, de négation [xujağitnsalaklabnmataʒtilifunbašmɑjkupiwhliš]

« Mon frère, je suis venu payer l'abonnement téléphonique pour éviter une coupure. »

Les mots français utilisés renvoient souvent à des objets ou à des réalités auxquels l'analphabète algérien ne trouve pas l'équivalent en arabe.

De plus, la prononciation des mots français est respectée sauf quand il s'agit d'un phonème qui n'existe pas en arabe, le locuteur va recourir à un autre qu'il lui est proche et existe en arabe : /v/ → /f/

Les verbes et les noms français sont adaptés au modèle arabe, à l'instar du verbe [mɑjkupiwhliš].

Conclusion

Tous les citoyens algériens ont le droit de reprocher cette *politique linguistique* d'avoir marginaliser les parlers populaires en généralisant l'utilisation de la langue arabe. Cette politique a constitué un véritable frein au dévoilement des autres langues et variétés linguistiques qui restent, de nos jours, sous la domination de l'arabe classique, d'une part, et au dévoilement de la réalité sociolinguistique algérienne qui se caractérise par le bilinguisme et la diglossie, d'autre part.

Deuxième chapitre

La variation linguistique et ses dimensions

Introduction :

Nous devons soumettre aux exigences de la méthode scientifique afin d'être claires et exactes, nous avons jugé utile de définir certains concepts de base de notre étude.

Le présent chapitre vise à mettre en lumière les notions suivantes :

Variation linguistique, la langue standard, variété linguistique, phonétique, phonologie, lexico-sémantique et morphosyntaxe.

Nous allons définir le terme phare de notre recherche : la variation linguistique telle que le conçoit *W.LABOV* et tout en distinguant la variation de la variété linguistique suivi d'un aperçu sur les trois plans de la langue où la variation linguistique peut se manifester, nous commençons par la phonologie puis la lexico- sémantique et enfin la morphosyntaxe.

Tout d'abord, nous avons jugé utile de parler des trois termes langue, langage et parole en faisant bien sûr une distinction entre eux car ils sont étroitement liés à la phonétique et à la phonologie dans la mesure où la parole est une production des sons humains.

Dans cette optique nous allons essayer de consacrer un aperçu à chaque discipline à part :

*Définition de la phonétique, ses branches, le point et le mode d'articulation des sons, les sons du langage.

*Définition de la phonologie, définition et fonction du phonème, les variantes du phonème, les paires minimales, la commutation.

Ensuite, nous allons aborder les deux autres disciplines le lexique et la sémantique. Nous donnons une définition à chacun puis nous mettons en exergue la relation entre les deux disciplines. A ce stade, certains termes émergent et suscitent notre intérêt tels que : mot, signifié, signifiant, sens, signification, antonymes, synonymes, etc.

Enfin, nous arriverons à la morphosyntaxe, afin de définir ce concept nous jugeons utile de débiter par une définition de la morphologie traversée par celle du phonème, les classes des phonèmes, la composition, la dérivation, puis nous passons à la deuxième phase où nous faisons connaissance de la syntaxe et pour mieux la mettre en lumière nous jetons un coup d'œil sur la syntaxe distributionnel

I- La variation linguistique :

I-1-Définition :

La sociolinguistique doit beaucoup au linguiste américain *William LABOV*, ce dernier a été considéré comme l'un des fondateurs de ce discipline, c'est à lui qu'on doit la fondation de la « *linguistique variationniste* ».

La variation linguistique est l'une des notions fondamentales de la sociolinguistique, elle est née dans l'article de *William LABOV*²³ et certains de ses collaborateurs en 1966 qui s'intitule « *Les fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique* ».

Pour lui la langue est un « système hétérogène » c'est-à-dire « variable », ses études refusent l'idée de la linguistique structurale qui dit que la langue est homogène et ne comporte aucune différence c'est-à-dire ne contient aucun écart.

Autrement-dit, *LABOV* remet en cause la conception selon laquelle la langue est conçue comme une structure autonome par rapport aux dimensions sociales et elle ne possède aucun trait variable.

Entre 1961 et 1964 *LABOV* commença ses études sur ce sujet pour infirmer cette conception stricte de la langue à travers une enquête menée sur l'île de Martha's Vineyard, cette enquête avait comme intitulé « *Les motivations sociales d'un changement phonétique* » est c'est le même objectif affiché par *Labov*. Il faut noter qu'à ce moment l'île comprend 6000 habitants natifs qui appartiennent à quatre sous groupes divers : les descendants de la souche anglaise, les immigrants d'origine portugaise, les indiens, un groupe divers (français – allemands – polonais). Sa méthodologie consiste en l'observation directe sur le terrain d'un changement phonétique à l'intérieur de la communauté qui le produit, *LABOV* a remarqué que :

« *A Martha's Vineyard, il s'agissait d'un phénomène de mutation de l'articulation du premier élément (a) des diphtongues /ay/ et /aw/ (ai, au), ces derniers ont pris une nouvelle forme chez les vineyardais : ei, eu* ».²⁴

²³ SIOUFI,G, VAN RAEMDONCK, D.100 fiches pour comprendre la linguistique, Ed. Bréal, 1999.p. 95.

²⁴ *L'utilisation des différents registres de langue dans l'enseignement du français au collège*
<http://www.umc.edu.dz/buc/buci/datum/theses/Francais/Bendieb.pdf>

Pour analyser ces pratiques différentes, *LABOV* a pris en considération certains facteurs extérieurs à la structure de la langue, ce sont des facteurs d'ordre social et économique. Ainsi, il est arrivé à dire que chaque groupe fait l'usage de la variation selon des contraintes sociales qui lui sont propres. En effet, il a déduit d'un côté que la prononciation centralisée des diphtongues par les vineyardais d'origine anglaise a pour objectif la revendication de l'identité des îliens par rapport aux autres. De l'autre côté, il a pu constater que l'exercice de cette variation par les immigrants portugais n'était que par un désir d'assimilation.

A partir de cette étude *LABOV* parvient à dire que la cause de la variation n'est pas d'ordre historique ou linguistique mais beaucoup plus c'est le croisement des facteurs sociale et ethnique qui font apparaître ce phénomène de variation.

Le sujet de la variation pour *LABOV* ne s'arrête pas là, il suscite encore l'intérêt. Il a élargi ses travaux sur la variation, en 1966, il a effectué une étude dans les quartiers New Yorkais, il s'est intéressé à la structure phonétique de la langue dans la mesure où il a étudié le lien entre la réalisation phonétique des phonèmes et les strates sociale, évidemment il s'agit là de la variation sociale car *LABOV* a constaté que le /r/ se réalise différemment : une variante de prestige dans ce cas le /r/ est audible ou une variante stigmatisée où le /r/ est avalé. Par conséquent, la première prononciation est soignée alors que la deuxième est relâchée.

Le public visé dans cet étude est les New Yorkais, son enquête avait lieu dans trois magasins Saks, Macy's et Klein qui sont cités selon un ordre décroissant de prestige où il a testé 264 employés qui ont le même statut social et gagnent le même salaire.

LABOV pour accomplir son travail de recherche, il n'est pas apparu d'un visage découvert, il essayait de demander des renseignements auprès de ce public en tant qu'un simple client. Ainsi, il a constaté que dans le premier magasin 62% des employés réalisent la variante de prestige, dans le deuxième 32% des employés réalisent la même variante et dans le troisième magasin il n'y avait que 20% des employés qui la réalisent.

La conclusion à laquelle *LABOV* est arrivé est celle-ci :

Bien que les employés jouissent du même statut et gagnent le même salaire, ils ne réalisent pas la variante de prestige de la même façon,

LABOV a expliqué ce phénomène par « la variation stylistique » c'est les différents usages d'une même personne selon la situation de communication.

A partir de ce moment le concept de variation a vu le jour, les études qui viennent après ont élargit le concept, il peut être d'ordre lexical et syntaxique.

Ainsi la variation lexicale peut apparaître lors de l'utilisation des mots différents en parlant du même référent. Nous pouvons considérer les mots voiture et automobile comme une variation lexicale, la variation syntaxique apparaît lors de l'utilisation de plusieurs tournures syntaxiques pour dire la même chose.

Alors nous pouvons dire que la variation linguistique est un phénomène qui désigne les différents écarts observables entre plusieurs usages qu'on fait de la même langue.

En ce qui concerne notre recherche, nous relèverons l'existence des variations linguistiques entre les variétés linguistiques du français utilisées par les francophones de l'Afrique noire et des algériens, Ces variétés linguistiques s'éloignent plus ou moins de *la langue standard* puisqu'elles contiennent des différences, des variations ou des écarts par rapport à cette langue. De plus c'est le même travail que nous effectuerons quant aux variétés de l'arabe algérien.

I-2-Les types de la variation linguistique :

Marie-Louise MOUREAU²⁵ distingue quatre types de variation linguistique :

- *La variation diachronique ou historique.
- * La variation diatopique ou géographique.
- *La variation diastratique ou sociale.
- * La variation diaphasique ou stylistique.

I-2-1- La variation diachronique :

La langue est un système vivant qui est en perpétuel mouvement, elle évolue selon le temps par conséquence ses traits changent, nous distinguons des mots qui naissent d'autres disparaissent complètement, d'autres aussi acquièrent de nouveaux sens ou deviennent des archaïsmes...dans ce cas nous parlons du changement que peut subir la langue. Si nous parlons des traits anciens et des traits récents nous parlons de la variation diachronique.

²⁵ MOUREAU, Marie-Louise, *Sociolinguistique*, Ed. Mardaga, Bruxelles, 1997, p.236

I-2-2-La variation diatopique :

Lorsque nous entendons prononcer le mot « langue » nous pensons qu'il s'agit absolument d'un ensemble de règles uniques mais la réalité sociolinguistique affirme qu'il existe des différences dans la réalisation de cette langue dès que nous changeons la géographie.

Ainsi la langue peut avoir des réalisations régionales. Le Français tel qu'on parle à Paris, à Lille ou à Bordeaux représente des différences lexicales qui, bien qu'elles ne gênent pas gravement la compréhension mutuelle sont tout de même remarquables, quand on passe d'une région à l'autre, dans cette situation nous constatons une variation diatopique, ce genre de variation prend en considération la

*« Diversité des usages à l'intérieur d'une aire linguistique géographiquement circonscrite ».*²⁶

I-2-3- La variation diastratique (sociale) :

La même langue peut avoir une diversité de réalisations étroitement liée à la nature des couches sociales, chaque individu appartient à une classe sociale bien déterminée donc il est condamné à utiliser sa variété.

*« (...) les linguistes étudient la variation sociale et les dialectes sociaux, ou sociolecte, qui naissent des inégalités dans la société. Les individus qui composent une société ne sont pas égaux :
Le général et le bidasse, le proviseur d'un lycée et le maître auxiliaire, l'enfant prodige et l'enfant handicapé moteur. »*²⁷

Cette variation diastratique se manifeste clairement dans un discours d'un ouvrier par rapport à un discours d'un médecin, et par là représente l'identité statut social.

²⁶MOUREAU, Marie-Louise, *Sociolinguistique*, op.cit. p236

²⁷BAYLON, Christian. MIGNOT, Xavier. *La Communication*. Nathan, p.227.

I-2-4- La variation diaphasique :

Nous pouvons remarquer nettement l'existence de la variation diaphasique dans la mesure où il ya des différenciations des usages selon la situation de communication. Nous l'appelons aussi variation stylistique, l'individu modifie sa manière de dire la même chose en fonction des circonstances qui entourent l'interaction.

Généralement, nous utilisons plusieurs termes pour désigner cette variation comme : « registre de langue », « style de parole ». Notons qu'il y a aussi d'autres facteurs qui s'avèrent importants pour expliquer le phénomène de la variation ; nous citons : L'âge, le sexe, la profession, la religion,

I-3- Distinguer la variation linguistique de la variété linguistique :

Le concept de variation linguistique est récemment introduit en sociolinguistique et qui a suscité l'attention des sociolinguistes, nous avons pris ce concept dans le sens d'un phénomène qui désigne les différences ou les écarts observables entre plusieurs variétés par rapport à la langue standard qu'on peut concevoir au niveau de la réalisation de ces variétés.

Elle peut être d'ordre phonologique, lexicosémantique ou morphosyntaxique. Cependant les variétés linguistiques se définissent comme étant

« des ensembles de différences situées tout à la fois au niveau du lexique, de la grammaire et de la phonologie ou bien à un ou deux seulement de ces niveaux dans le système »²⁸

Par variété linguistique, il faut comprendre de manière simple, tout un usage qui comprend certaines différences par rapport à un autre qui est généralement la langue d'où vient cette variété. La variété linguistique découle de la variété des usages que les individus font du système linguistique, elle peut être appelée patois, progèle, platt, bable,...par les non-spécialistes pour parler d'une variété de langue qu'ils jugent socialement inacceptable, ce que refuse Garmadi²⁹ parce qu'elle voit qu'il ne faut pas établir une hiérarchie entre les variétés linguistiques et que les spécialistes qui utilisent les mêmes termes doivent les redéfinir scientifiquement.

²⁸ GARMADI, Juliette, *La sociolinguistique*, Ed.PUF, Paris, 1981, p. 27,28.

²⁹ Idem. p.28.

I-3-1- Les types de la variété linguistique :

I-3-1-1-Les variétés régionales (géographiques) :

Nous pouvons considérer le français employé à Lille comme une variété régionale du français au même titre que celle utilisée à Paris ou à Nîmes. Les différences entre les variétés régionales se trouvent sur les plans de lexique, de la grammaire et de la phonologique. Selon FISHMAN :

« *Les variétés d'origine géographique sont reconnues sous le nom de dialectes* ». ³⁰

I-3-1-2-Les variétés sociales :

Ces variétés qu'on appelle aussi *sociolectes* expliquent les divergences entre les usages pratiqués par les diverses couches de la société. Plusieurs facteurs peuvent déterminer ces variétés tels que :

* *Le côté socioprofessionnel* : La profession donne à l'individu un statut social bien déterminé, et lui accorde une manière spécifique de parler. Ainsi un avocat ne parle plus comme un ouvrier.

* *L'âge et le sexe* peuvent déterminer les groupes sociaux. En outre, la femme essaie de perfectionner son discours en respectant les règles de la langue par contre l'homme ne s'intéresse pas au perfectionnement de son discours.

« *Les femmes, plus que les hommes sensibles aux modèles de prestiges, utilisent moins les formes linguistiques stigmatisées, considérées comme fautives, en discours surveillé.* » ³¹

Les jeunes aussi ne s'expriment pas tout à fait de la même manière que la personne âgée, d'où vient le terme de *parler de jeunes*. Ainsi nous pouvons dire que les mots ne sont pas neutres, ils sont des indicateurs sur l'appartenance à telle ou telle génération.

* *L'environnement* a certaine influence sur la façon de parler des membres de la société. Ceux qui fréquentent le milieu intellectuel (avocats, enseignants, ...) ont un lexique différent de ceux qui fréquentent le milieu religieux, sportif, etc.

³⁰ FISHMAN, Joshua, *sociolinguistique*, Ed. Nathan, Paris, 1971, p.36.

³¹ La sociolinguistique, <http://www.code.ucl.ac.be/mh/PSP1125partie4bis.pdf>.p189.

I-4 -La langue standard et la variation :

Selon *GRAVIN* la langue standard est

*« Un terme qui qualifie toute forme de langue qui fonctionne comme norme de référence, parce que reconnue dans une communauté de pratique en tant qu'étalon de correction. »*³²

Dans cette citation *GRAVIN* accorde à la langue standard le rôle de norme de référence cela veut dire qu'elle est le modèle idéal, elle se considère comme un référent, comme un bon usage ou encore un usage prestigieux.

La langue standard est l'étalon de correction, elle est le meilleur moyen de communication car elle a subi des opérations de normalisation et de codification et par là échappe à toute variation c'est pourquoi nous la jugeons comme « correcte ».

*GRAVIN*³³ voit que sur un plan plus symbolique, une langue standard remplit trois autres fonctions qui sont :

- L'unification, sous sa bannière, d'un ensemble de domaines dialectaux.
- La séparation identificatrice par rapport aux sociétés voisines.
- La fonction de prestige qu'elle confère à la communauté qui s'en sert.

Nous parlons de la fonction unificatrice parce que la langue standard est utilisée par des locuteurs pour se démarquer des autres et ainsi affirmer leur appartenance à un groupe bien déterminé. La langue standard permet aux locuteurs de former une communauté linguistique autonome et se séparer des autres c'est la fonction séparatrice. De même, les mêmes locuteurs qui emploient cette langue standard sont conscient qu'ils utilisent un corpus d'une langue de prestige c'est pourquoi leur appartenance à un groupe qui fait usage de cette langue est perçu comme valorisant dans ce cas nous parlons de la fonction de prestige.

Bien que la langue standard existe on ne peut pas nier l'existence des autres formes qu'on qualifie de « non standards » parce que les locuteurs ne peuvent jamais parler uniquement et parfaitement cette langue standard ce qui montre que la variation linguistique est un phénomène linguistique inévitable.

³² *GRAVIN* cité par *MOUREAU*, Marie-Louise, *So.....*, op. cit. p.194.

³³ *Idem.* p. 194.

I-5- Distinguer la variété géographique de la langue :

Nous avons souligné plus haut que *FISHMAN* considère la variété géographique comme un dialecte. A ce dernier terme, *ESSONO* accorde plusieurs définitions tout en le distinguant de la langue :

« On emploie généralement le mot dialecte pour se référer à un parler résultant de la fragmentation d'une langue mère »³⁴

« Le dialecte est toute forme linguistique différente de la langue officielle une langue qui n'a pas réussi culturellement et politiquement »³⁵

CALVET voit que *« le dialecte n'est jamais qu'une langue battue.....La langue est un dialecte qui a réussi politiquement »³⁶*

La première citation nous autorise à dire que le dialecte est un parler né de l'évolution ainsi que de la déformation de la langue mère qui peut généralement donner naissance à plusieurs parlers, à titre d'exemple nous pouvons citer l'arabe classique qui se considère comme la langue mère de différents parlers : l'arabe algérien, l'arabe égyptien, l'arabe marocain, etc. De même nous considérons l'allemand, le français, l'italien comme étant des parlers issus de la même langue mère c'est le latin.

La deuxième et la troisième définition permettent de dire d'une manière très simple que le dialecte est une langue qui n'a pas été choisie comme étant une langue de prestige, une langue officielle. Ces définitions n'ont pas dévalorisé le dialecte par rapport à la langue mais ont montré que la langue officielle n'est qu'un dialecte qui a été normalisé et codifié.

Troisième chapitre

Analyse du corpus

I- Analyse du corpus français :

Introduction :

Ce troisième chapitre se focalise sur l'analyse linguistique de nos données qui sont des enregistrements. Avant d'entamer l'analyse nous essayerons tout d'abord de décrire le corpus d'étude puis nous donnerons les différentes conventions de transcription, ces dernières jouent un rôle très important dans la mesure où elles nous facilitent la lecture des extraits tirés du corpus et qui sont le noyau de notre travail.

Enfin, ces extraits sont tirés du corpus français, ils seront analysés rigoureusement et objectivement, ils sont des extraits où la variation linguistique d'ordre phonologique se manifeste clairement et peut être à l'origine d'un problème de compréhension, autrement dit nous ne nous intéresserons qu'aux extraits qui montrent bel et bien des difficultés dans la compréhension des messages émis et / ou reçus par les étudiants.

Cette analyse des extraits se consolide aussi par des témoignages que nous collectons auprès des étudiants francophones algériens et africains.

En conclusion, nous allons arriver à lister les différentes dimensions de la variation linguistique d'ordre phonologique qui entravent la transmission des messages oraux entre les étudiants francophones d'origine algérienne et africaine.

Nous ne nous sommes pas borner à un seul type de données qui est, certes, les enregistrements oraux mais nous ajoutons d'autres données de type écrit et que nous considérons comme des témoignages que nous collectons auprès des étudiants algériens différents de ceux qui ont fait les enregistrements.

I-1- Description du corpus :

Les données sur lesquelles s'appuie cette étude se composent d'un corpus de 40 minutes et 11 secondes de parole enregistrées au moyen d'un portable (SAMSUNG E 250). Les locuteurs sont des étudiants algériens et étrangers qui peuvent être considérés comme des représentants des différents parlers du français.

Notre étude s'effectuera à partir de l'analyse des données et a comme objectif ultime de montrer comment les étudiants francophones se servent de la langue française, dans ce cas-là nous pouvons observer et relever toutes les variations linguistiques, toutes les différences qui affectent les formes phonologique, lexicale et syntaxique du français et par là produire un écart par rapport à la norme, par rapport au français standard et par conséquent entrainer un problème de compréhension.

I-1-1-Les enregistrements :

A fin de répondre à nos besoins d'étude nous avons enregistré quatre conversations avec trois étudiantes algériennes précisément elles viennent de Béjaïa et quatre étudiants étrangers dont trois sont de sexe masculin qui proviennent de : Niger, Tchad (Nord), Tchad (Sud) et une malienne. Notons que l'enquêteur qui est de sexe féminin provenant de la wilaya de Sétif, est présent dans toutes ces conversations pour plusieurs raisons parmi lesquelles nous citons :

- Il est un point de liaison qui assure la continuité de la conversation en posant des questions et en les distribuant parfois dans le but toujours de pousser les étrangers à parler et de détruire l'obstacle de la timidité surtout parce que les étudiants algériens et étrangers ne se connaissent pas.
- Il peut participer à la conversation en donnant des réponses à certaines questions posées par des étrangers.
- Il intervient des fois pour dévoiler un malentendu entre les étudiants.
- Il intervient spontanément pour demander l'explication d'un mot qui cause un problème de compréhension chez lui.

Le choix des étudiants étrangers n'était pas au hasard mais nous avons pris en considération la langue française comme critère de ce choix dans la mesure où le français est la langue première de tous ces étudiants étrangers d'une part et il réjouit du même statut de langue officielle dans les trois pays de l'Afrique noire d'autre part.

Quant aux étudiantes algériennes elles utilisent le français comme une langue seconde, une étudiante entre elles parlent le français même à la maison et elle déclare que le français a envahi sa langue maternelle (le kabyle) et il vient de la remplacer parfois.

Les étudiants algériens choisis entretiennent entre eux des relations plus ou moins amicales, de même pour les étudiants étrangers. Cependant les relations entre les étudiants algériens et étrangers sont d'ordre professionnel.

Portons notre attention toujours sur le corpus et afin d'avoir un corpus riche et authentique, nous avons choisis des étudiantes algériennes ayant l'habitude de communiquer avec des francophones étrangers mais à des degrés différents, la première (Bi) parle souvent avec eux, la deuxième (Sa) parle des fois avec eux alors que la troisième (Si) ne parle que rarement avec eux.

Nous jugeons utile de signaler que les étudiants qui participent à l'élaboration de notre corpus sont inscrits dans trois départements différents :

Les deux tchadiens sont inscrits en première année français, la malienne est inscrite en deuxième année français, le nigérien est inscrit en troisième année anglais, les trois algériennes sont inscrites en quatrième année traduction.

Il est remarquable que les étrangers inscrits dans le département de français sont en train d'apprendre le français standard, surtout le module de la phonétique dans lequel les étudiants se trouvent obligés de faire la transcription phonétique qui aide énormément à acquérir la prononciation conforme au français standard, ce qui va avoir des incidences sur leurs parlers du français et cache les variations linguistiques.

Il apparaît nécessaire de noter que nous n'avons pas abouti à enregistrer ces conversations gratuitement c'est-à-dire sans faire des efforts et sans rencontrer des difficultés. Au contraire, la plupart des étudiants étrangers n'ont pas accepté d'être enregistrés sous prétexte de la timidité comme les Comoriens, d'autres nous ont donné plusieurs rendez-vous mais ils nous abandonnent la dernière minute pour des raisons qui restent inconnues comme celle du Congo.

La chose qui nous a étonnés le plus est le fait de supprimer tout un enregistrement car les deux nigériens n'ont pas aimé qu'on leur demande la répétition ou l'explication d'un mot ou d'une expression qui est mal reçu par les étudiants algériens, ils se sentent gênés et contrôlés, ce qui a produit un enregistrement qui nous répond pas à nos

besoins. A ce stade-là où nous avons constaté l'échec de l'enregistrement nous avons pris la décision que l'enquêteur doit être présent dans toutes les conversations afin de faciliter la tâche aux étrangers.

Ce qui justifie encore que nous n'avons pas pu échapper aux difficultés est le fait que les étudiants étrangers qui ont accepté de participer à l'élaboration de notre corpus, essayent de perfectionner leurs parlers de peur d'être critiqués, cela peut avoir de mauvaises incidences sur notre étude, ça veut dire que nous aurons des données qui vont fausser les résultats de notre recherche.

Toutes ces difficultés ont été prises en compte et nous étions obligés de sensibiliser les étudiants, nous leur montrons qu'il est :

- Utile d'être naturel pendant l'enregistrement.
- Important de ne pas faire l'effort pour se montrer parfait.
- Certain que les enregistrements seront utilisés pour des fins linguistiques seulement.

I-1-1- 1-enregistrement n° 1 :

Cet enregistrement s'est déroulé le dimanche 19 février 2016 à 10h 57m dans le bloque B, la salle T20, Département des Langues Étrangères et de Traduction à l'Université de KHENCHELA. La durée de cet enregistrement est de 3m.

Il s'agit d'une conversation spontanée et naturelle entre les trois étudiantes algériennes âgées de 22 ans et deux étudiants étrangers : le nigérien et la malienne âgés de 21 ans.

Le sujet n'est pas préparé à l'avance, cet enregistrement commence après le commencement de la conversation presque par 4minutes, cela dans le but de permettre aux étudiants de se débarrasser de la timidité, de faire une connaissance entre eux, ce qui a laissé vraiment le champ ouvert à la naissance d'un sujet de conversation qui porte sur la phonétique, les études et a pu créer d'autres comme : les circonstances d'étude, les difficultés que rencontrent les étudiants.etc.

I-1-1-2- enregistrement n° 2 :

Cet enregistrement est la suite du premier enregistrement qui a été coupé parce que nous avons changé la salle. Il se compose des mêmes étudiants et s'est déroulé dans la même date et dans la salle T11 à 11h36m, il a duré 21m 04s. Le sujet de la conversation porte sur les études et a pu créer d'autres comme : les circonstances d'étude, les difficultés que rencontrent les étudiants.etc.

I-1-1-3- enregistrement n° 3 :

Il a eu lieu dans le bloque B, la salle T11, Département des Langues Étrangères et de Traduction à l'Université de KHENCHELA, le dimanche 19 février 2016 à 12h56. La durée de cet enregistrement est de 8m.

Dans cet enregistrement, nous constatons la présence de deux étudiants algériens de sexe féminin âgées de 22ans, et deux étudiants tchadiens de sexe masculin mais l'un habite le Nord l'autre le Sud, ils sont âgés de 20ans. Sur ce point-là il apparaît très simple de répondre à la question de pourquoi nous avons enregistré avec deux étudiants qui proviennent du même pays. Cela a pour fin de voir si les parlers français des deux tchadiens présentent les mêmes variations linguistiques ou des variations linguistiques différentes d'une part, et de voir si les deux tchadiens rencontrent des problèmes d'intercompréhension dus à la variation linguistique ou non d'autre part.

Le choix des sujets de la conversation était l'affaire des étudiants, ils portent sur le choix du français, la phonétique du français, les langues officielles au Tchad, la connaissance des chaouis.

I-1-1-4- enregistrement n° 4 :

Dans le même lieu que les autres enregistrements nous avons effectué le dernier enregistrement, la tâche semble terminée ce jour-là, le dimanche 19 février 2016 à 15h00,

La durée de cet enregistrement est de 7m.

La conversation s'est déroulée entre les mêmes étudiants : deux algériens de sexe féminin et deux tchadiens de sexe masculin, cette conversation porte sur des sujets divers tels que : les chaouis et le français, le foulard, la religion musulmane.

I-1-2- Les témoignages :

Ils sont de type écrit sous forme de questions / réponses distribués à 10 étudiants francophones algériens et étrangers de l'Université de Khenchela, de sexe masculin âgés entre 20 et 22 ans et de sexe féminin âgés entre 22 et 24 ans, ils sont inscrits dans des départements différents .

Évidemment ces étudiants algériens ont l'habitude de parler avec des étrangers francophones, ce que nous confirmerons dans la première question.

Le témoignage commence par une présentation de l'étudiant (nom, prénom, branche d'étude et le numéro de la carte d'étudiant) qui joue un rôle très important, elle donne

plus de fiabilité à notre enquête d'une part et incite l'étudiant à être sérieux et responsable en répondant aux questions d'autre part.

Il se compose de trois questions suivantes :

- 1- Est-ce que vous avez l'habitude de communiquer avec des étudiants francophones étrangers ?
- 2- Est-ce que vous rencontrez des problèmes d'intercompréhension lors de la communication avec eux ?
- 3- Si oui, pouvez-vous nous dire de quel ordre sont-ils : phonologique, sémantique ou syntaxique en citant quelques exemples vécus.

Comme nous pouvons remarquer les trois questions sont au cœur de nos préoccupations d'étude, dans la mesure où ils reformulent notre problématique et confirment notre hypothèse cela signifie que les témoignages ont permis de montrer que la variation linguistique d'ordre phonologique des parlers français est la source d'un problème de compréhension entre les étudiants algériens et étrangers.

Parmi ces dix témoignages nous n'avons choisi que trois que nous avons jugés les plus adéquats à notre recherche.

I- 2- Les conventions de transcription :

Les conventions de transcription sont très essentielles dans notre étude dans la mesure où elles sont à la base de la transcription des conversations enregistrées et parce qu'il n'existe pas un système de convention universel, nous allons forger un système de convention qui s'adapte mieux avec notre corpus, certaines de ces conventions se sont inspirées de *Claire Blanche* et de *Dalila Morsly*⁸¹ :

I-2-1- Les locuteurs :

En ce qui concerne les locuteurs ils sont huit, chaque locuteur sera désigné par l'initial de son prénom et pour distinguer deux locuteurs dont le prénom commence par la même lettre nous devons ajouter la deuxième lettre.

E	Enquêteur.
B	Étudiant nigérien.
R	Étudiante malienne.
Y	Étudiant tchadien
M	Étudiant tchadien
Bi	Étudiante algérienne.
Si	Étudiante algérienne.
Sa	Étudiante algérienne.

I-2-2- Les exposants :

?	Pour indiquer une interrogation.
!	Pour indiquer une exclamation
(Rires)	Pour indiquer les rires.
[...]	Pour indiquer les coupures.
(P)	Pour indiquer une pause.
/../	Pause moyenne
/.../	Pause longue
.....	Allongement vocalique
>	Intonation montante
<	Intonation descendante
_____	Les chevauchements

⁸¹ <http://www.umc.edu.dz/buc/buci/datum/theses/Francais/Bendieb.pdf>

xxx Suite de syllabes incompréhensibles ou passage inaudible

« » Les mots ou les expressions de l'anglais ou de l'arabe.

eah Les hésitations

/ Interruption

- Les mots qui contiennent une variation phonologique sont transcrits phonétiquement entre deux crochets.
- Les mots répétés sont séparés par une virgule.
- La syllabe non prononcée est mise entre parenthèses.
- Les mots ou expressions dits avec un débit rapide sont écrits en gras.

I-3- Un essai d'analyse :

Pour des raisons relatives aux objectifs et à la nature de notre travail de recherche, nous avons jugé utile de suivre la méthode descriptive et analytique.

Cette méthode consiste à décrire et analyser simultanément les extraits tirés du corpus, et qui témoignent de la présence de la variation linguistique d'ordre phonologique qui a causé un véritable problème de compréhension entre les étudiants algériens et étrangers, autrement dit, nous essayons d'interpréter et d'analyser les extraits qui manifestent la présence des écarts par rapport à la langue standard et qui sont la source d'un problème de compréhension, cela signifie que la communication orale entre les étudiants algériens et étrangers est troublée à cause des différences qui ont altéré le système phonétique du français standard chez les étudiants étrangers.

La première écoute des enregistrements nous permet de comprendre qu'il ne s'agit pas du français standard mais d'un français populaire, d'une variété de français parlée par les étrangers provenant de l'Afrique et qui était un peu différente du français standard au niveau de la phonétique, c'est ce que nous appelons une variation linguistique. Tout au long de notre transcription nous avons arrivé à classer les éléments qui composent la variation phonologique dans une seule rubrique c'est :

*La production des sons.

I-3-1- La production des sons :

Il faut comprendre bel et bien que notre étude ne vise plus à hiérarchiser les parlers français ou de les dévaloriser mais de les comparer et de montrer qu'il ne s'agit pas seulement d'une mauvaise prononciation mais aussi de la variation linguistique d'ordre phonologique.

Dans les conversations que nous avons enregistrées, nous avons constaté l'existence d'une différence saillante dans la manière de prononcer certains phonèmes, dans la mesure où un seul phonème peut avoir ou moins une variante. Cela signifie que les locuteurs africains réalisent certains phonèmes d'une manière un peu spécifique et propre à eux.

Dans ce chapitre, nous allons nous occuper de la révélation de cette différence et nous jugeons qu'il serait très utile d'effectuer une analyse phonologique des phonèmes en s'inspirant le plus souvent de la démarche qui se fonde sur une base scientifique,

mise au point par TROUBETZKOY et JAKOBSON, et passe par plusieurs étapes, telle que la présente ESSONO⁸²

I-3-1-1- La phonématique :

Elle veut dire l' «*étude linguistique des sons.* »⁸³, Dans cette étude nous allons procéder à l'identification et au classement des variantes libres relevées du corpus qui ont engendré un problème de compréhension chez les étudiants algériens.

I-3-1-1-1- Inventaire des unités phoniques relevées du corpus :

Notre analyse phonologique part des données phoniques, tous les éléments du corpus qui constituent ou non un problème de compréhension, doivent être notés sur la transcription phonétique. Celle-ci reproduit le plus fidèlement les sons.

*** Les consonnes :**

[p] - [b] - [t] - [d] - [f] - [v] - [s] - [z] - [k] - [g] - [m] - [n] - [l] - [r] - [ʃ] - [ʒ] - [tʃ] - [n]

***Les voyelles :**

[i], [e], [ɛ], [a], [ɑ], [ɔ], [o], [u], [y], [œ], [ə], [ø].

***Les voyelles nasales :**

[ɛ̃], [ã], [ɔ̃], [oẽ].

*** Les semi-consonnes ou semi-voyelles :**

[w], [j], [ɥ].

I-3-1-1-2- Classement du matériau :

Les unités phoniques (consonnes et semi-consonnes) que nous avons recensées tout au long de notre corpus peuvent être classées selon le point et le mode de leurs articulations comme présente le tableau suivant :⁸⁴

⁸²ESSONO Jean-Marie, *Précis de ...*, op. cit. p91-p92-p93.

⁸³ Idem P91.

⁸⁴ ENGLEBERT, Annick, *Introduction à la phonétique historique du français*, Ed.de boeck duculot, 2009.p12.

			Point d articulation						
			Bilatérale	Labiodentales	Dentales	Alvéolaires	Prépalatales	Palatales	Vélares
Mode d articulation	Occlusives	Orales	p b		t d				k g
		Nasales	m		n			ɲ	
	Constrictives	Médianes fricatives	ɸ w	f v		s z	ʃ ʒ	j	
		Médianes battements vibrantes				r			R
		Latérales				l			
	Mi-occlusives				tʃ				

I-3 -1-1-3-Les variantes libres ou facultatives :

Nous avons essayé tout au long de notre travail de recherche d'écouter plusieurs fois les enregistrements pour que nous puissions détecter exactement la nature des unités phoniques qui n'ont pas changé le sens dénotatif des mots mais causent un véritable problème de compréhension en s'appuyant aussi sur les témoignages des étudiants. Effectivement nous avons arrivé à montrer que certains phonèmes ont été remplacés par des variantes,

alors cette opération de substitution a entraîné un problème de compréhension.

ESSONO la définit ainsi :

« La variation libre ou facultative s'applique dès lors qu'une unité phonique peut être substituée à une autre dans le même environnement sans qu'il y ait une différence dans le sens dénotatif du mot »⁸⁵

⁸⁵ ESSONO Jean-Marie, *Précis de ...*, op. cit. P.91

Il est remarquable à partir de cette citation que dans la terminologie d'ESSONO la variante est une variation.

Il faut souligner que nous allons citer seulement les variantes qui ont nui à la compréhension des messages transmis dans leurs contextes précis, puis nous allons donner des preuves de l'existence de ces variantes dans d'autres contextes de notre corpus.

Le tableau suivant montre le phonème et sa variante :

Le phonème	La variante
/ y /	/ i /
/ ə /	/ e /
/ Ø /	/ e /
/ t /	/ tʃ /

I-3-1-1-3-1- Le phonème / y / :

Le phonème / y / est réalisé comme un / i / ce qui a provoqué un véritable problème de compréhension comme le montre l'extrait suivant :

56) **R** : moi je, je [kõprã] un peu [cekilve] dire pa(r)ce que c'est pas facile ./ de

57) [sivrlezetid] de [sivr] sa vie ici ::::: pa(r)ce que on n'est pas chez nous ici je

58) [kõprãtãketidjã] nous on est là c'est à [nõ]de tous faire [sirtu] les garçons c'est pas

59) S : en tant que quoi > ?

60) **R** : [ãtãkætidiãetrãje] ici [ãnalzeri] ce n'est pas facile c'est à nous de tout faire

61) comme si [ti] es [fə] toi:::: un garçon normalement c'est [in] sœur ou [in] mama qui

62) lave tes habits par exemp(le) ici c'est les garçon qui font tout c'est eux qui [kizin]

Cet extrait comprend un problème de compréhension à cause de la variation phonologique qui touche le phonème / y /. Dans le tour de parole n° 58, l'étudiante malienne a prononcé un / i / à la place d'un / y / dans le mot « étudiant », ce qui a vraiment causé un problème au niveau de la réception du mot. A son tour l'étudiante algérienne n'a pas hésité à demander la répétition du mot émis en posant une question marquée par une intonation montante.

L'étudiante étrangère a répété le mot et on peut dire qu'elle a vraiment réussi à enlever le malentendu tout en séparant le mot « étudiant » du mot qui le précède « que ».

En même temps elle a essayé d'ajouter un adjectif qui qualifie le mot « étudiant » à savoir « étranger » pour faciliter la transmission de ce mot.

Dans l'extrait suivant :

312) le [mɔdɪlvremã] qui m'a [vremã] impressionné ././ C'est [lectire] critique avec

313) monsieur Boudjadja /.../

314) **Bi** : euh c'est quoi > ?

315) **R** : [lectire] critique, [lectire]

316) **E** : lecture

317) **R** : on a [lectire] critique un qu'on fait en [premjɛr] année et [lectire] critique deux

318) qu'on fait en [dezm] année /.../ c'est un prof [vremã] Boudjadja

Il est remarquable que l'étudiante algérienne (Bi) n'a pas bien compris le mot « lectire » dès la première fois à cause de l'emploi de la variante / i / à la place de / y / ce qui lui a obligé de demander à (R) de quoi s'agit-il dans le tour de parole n° 314. De même, l'étudiante étrangère a recouru à la répétition du mot « lectire » accompagné de l'adjectif « critique » mais cela semble insuffisant car nous remarquons l'intervention involontaire de l'enquêteur (E) qui a prononcé le mot « lecture » avec un / y /. Ce n'est qu'à ce moment-là que la malienne s'est assurée que le message est reçu et elle a poursuivi ses paroles en donnant des informations supplémentaires, elle a déclaré que le module de lecture critique n'est pas nouveau pour elle car elle l'a fait en première année.

Dans l'extrait ci-après :

17) **B** : j'ai trouvé ça trop [dir] j'ai, j'ai

18) **Sa** : c'est quoi >? c'est quoi > ?

19) **Bi** : trop dure

20) **B** : ouais trop difficile j'arrivais, j'ai trouvé ça trop difficile j'arriverai pas à **suivre**

21) **et à comprendre** je [kɔ̃prene] ././ presque rien ou quoi /.../ [tʃi] vois ?

Nous observons que l'adjectif qualificatif « dure » a troublé la compréhension chez la locutrice algérienne (Sa), cette incompréhension est marquée par une double interrogation dans le tour de parole n° 18. L'autre locutrice algérienne (Bi) a pris en charge la mission de répondre à cette question car à force de parler avec les étrangers

elle a pu déchiffrer certaines mots qui posent problème de compréhension y compris l'adjectif « dure ».

La confirmation du nigérien était claire est double puisque il a utilisé l'adverbe « oui » et a eu recours à un autre procédé d'explication à savoir la synonymie à travers l'emploi de l'adjectif « difficile » ce qui prouve encore qu'il s'agit de l'adjectif « dure ».

Dans l'extrait :

48) **Y** : bon c'est exactement ça /../ on est, on est en quelque sorte les majors [de] promo

49) [de] la promotion deux mille neuf /../ donc (**eah**) certains /../ On [nɔza] envoyé au

50) [ãtinizi] au Maroc [ãnrɪsi] [ãnikrɛn] on avait la chance

51) **Bi** : où exactement au Maroc ?

52) **Y** : [ãnikrɛn]

53) **Bi** : [ikrɛn] !

54) **E** : c'est quoi, c'est, c'est quoi ?

55) **M** : [ikrɛn]

56) **Bi** : Ukraine

57) **Y** : [ãnikrɛn] oui /../ [ãrɪsi] et [pi] ::::bon **les Maghrebs** aux pays du Maghreb [...]

Le problème de compréhension réside dans le tour de la parole n°50, où le locuteur tchadien au lieu de dire « Ukraine » a dit « Ikraine », l'incompréhension de la locutrice algérienne (**Bi**) est marquée concrètement par la question « où exactement au Maroc ? » dans le tour de la parole n°51, elle lui a demandé de répéter le mot. Cependant, bien que le Tchadien répète le mot, la locutrice algérienne manifeste encore un doute dans la compréhension du mot, cela signifie qu'une seule répétition du mot est insuffisante pour enlever le malentendu.

L'enquêteur à son tour n'a pas pu identifier le mot, en conséquence, il va chercher la réponse chez la locutrice algérienne, mais dans ce cas-là nous constatons l'intervention de l'autre tchadien en prononçant le mot avec la même variante / i /, puis l'intervention de la locutrice algérienne (**Bi**) qui a pu vraiment arriver à débloquent la situation de malentendu, de même le tchadien (**Y**) nous a confirmé qu'il voulait dire l'Ukraine en utilisant l'adverbe « oui »

Il convient de dire que si le tchadien a prononcé le mot Ukraine avec un | y |, il n'y aurait pas un problème de compréhension.

A ce sujet, nous citons ce qui a été déclaré par un étudiant dans le témoignage n°1 :
« Je reçois souvent le (u) un (i) qui a causé pas mal de problèmes d'intercompréhension, parmi lesquels je cite : le mot (pure) dans la phrase (L'amour de mes parents est le plus pire) ce qui m'a fait trop étonnante parce que j'ai compris qu'il veut dire (leur amour est le plus mauvais) mais en réalité il veut dire que cet amour est réel et vrai. »

Partons de ce témoignage nous arrivons à confirmer que les étudiants algériens rencontrent vraiment des problèmes de compréhension dus à la variante / i / qui est employée à la place de / y /.

I-3 -1-1-3-2- Les phonèmes / ə / et / ø / :

Autre variante qui caractérise le parler français africain est le / e / qui se substitue à ces deux phonèmes différents / ə / et / ø /, ce qui fait particulariser le parler français africain d'une part et être à l'origine des problèmes au niveau de la réception et la compréhension des mots comme l'atteste l'extrait suivant :

52) **R** : oui c'est mais je [pās] que la [diferāsātr] facil(i)té et plus difficile c'est

53) [dāzinlāg] qu'on [zepe] dire qu'on, qu'on comprend mieux que [lāgle]

54) **Si** : je peux >, je peux ! C'est quoi < ?

55) **E** : oui elle a dit je peux lire, je peux dire

56) **R** : oui:::j'ai dit que je peux dire que la:::la différence qui [se] trouve[kā] il dit la

57) phonétique [āglez] est X [pli] difficile que la phonétique [frāsez] [...]

Certainement, nous observons que le problème de compréhension est né dans le tour de parole n° 53 au moment où la malienne a émis les deux mots « je » et « peux » prononcés d'une manière spécifique parce qu'au lieu de dire « je peux » elle a dit « jé pé ». La réaction de l'algérienne était après la fin de la phrase de la malienne, par conséquent, elle a pu identifier les deux mots qui posent un malentendu mais elle n'était pas sûre de cette identification, cela veut dire que la compréhension est troublée par le doute qui s'installe chez elle c'est ce que justifie le tour de la parole n° 54 dans lequel la locutrice algérienne cherche la confirmation de ce qu'elle a reçu chez l'étrangère tout en répétant l'expression « je peux ».

Dans le tour de parole n°55, nous notons l'intervention de l'enquêteur qui a pris la responsabilité de confirmer à (Si) ce qu'elle a entendu. En outre, nous constatons la disparition totale du problème d'intercompréhension lorsque nous entendons la

confirmation de la malienne en utilisant d'un côté l'adverbe « oui » qui sert à exprimer une réponse positive à la question de (Si), d'autre côté, elle a prononcé l'expression « je peux » en français standard, ce qui a fait la disparition de la variante / e / qui a nui à la transmission du message.

Pour confirmer ce que nous venons d'avancer, nous citons ce que nous dévoile les extraits tirés des témoignages n°2 et 3 :

« Ce qui a provoqué un autre problème le (eu) qui est devenu (é), un Sénégalais m'a dit : (mon père vé mé voir) j'ai pas compris (vé et mé) quand je lui ai demandé l'explication j'ai compris qu'il s'agit du verbe (vouloir) et du pronom (me) »

« Un autre problème qui touche le (oe) et le (e) qui se transforment en (é).

Maints exemples de ce genre que j'ai vécus comme : (cé qué j'remarqué c'est un pé difficile) »

Dans les deux témoignages, les deux étudiants insistent sur le fait qu'ils ont rencontré des difficultés de compréhension des messages transmis à cause de la substitution de la variante /e/ aux phonèmes /ø/ et /ə/, cette opération de substitution a été décrite par l'étudiant comme une opération de transformation.

-1-1-3-3- Le phonème / t / :

Durant notre transcription, nous avons constaté la présence d'une variante libre / tʃ / qui a remplacé le phonème / t / cet emploi est exceptionnel et exclusif qui distingue le nigérien de tous les autres étrangers a provoqué un problème de compréhension dans ce contexte précis :

163) **R** : i(l) n'est jamais [pɔ̃ktijɛl]

164) **E** : (**Rires**) vous êtes jamais ponctuel

165) **B** : il n'est pas facile comment faire une semaine [ã tʃjɛr] sans [sʃɛne] ou quoi

166) **E** : une semaine > ?

167) **B** : ouais une semaine [ãtʃjɛr]

168) **Bi** : entière !

169) **E** : une semaine entière oui, une sem(aine) <

A partir de cet extrait, nous remarquons que le mot « entière » était source de problème de compréhension car le nigérien l'a prononcé avec un / t / qui s'affriqué c'est-à-dire qui laisse entendre un petit bruit de friction, dans ce cas-là la langue produit un bruit de friction en se reculant vers le palais.

Cette prononciation exige l'intervention spontanée de l'enquêteur qui a posé une question indirecte en cherchant la répétition du mot contenant la variante dont nous parlons. A son tour le locuteur nigérien prononce le mot une deuxième fois avec la même variante, à ce moment-là la locutrice algérienne (Bi) s'est intervenue pour lui demander si le mot émis est « entière » en manifestant certain étonnement et là l'intervention de l'enquêteur a comme rôle de confirmer à la locutrice (Bi) qu'il s'agit du mot « entière » en le prononçant avec un / t /.

I-3-1-1-3-4- L'amuissement des semi-consonnes :

Durant la transcription de nos enregistrements, nous avons affiné nos observations afin de bien détecter et répertorier les causes des problèmes de compréhension dus à la variation linguistique. Ainsi nous avons remarqué que les francophones étrangers ne prononcent pas des fois les semi-consonnes.

Dans cet extrait :

90) **B** : [kã] je viens ici:::je [msã] pas à l'université ou quoi > j'(me) sens [kəfi]

91) comme [dãzoe] lycée [...] des fois [dã] ce cou(rs) [lezetidjã] ou [oënetidjã] qui est

92) à l'université au [lɔ] de suivre le professeur ils [sɔãtrɛ] de faire le [bru] /./ c'est pas

93) normal <!

94) **E** : de faire quoi > ?

95) **B** : de faire le [bri] ils [sɔãtrɛ] de [derãze] les autres

96) **E** : hein >le bruit::::

97) **Bi** : hein <

La source du problème de compréhension se trouve dans le tour de parole n° 92 où l'étudiant nigérien au lieu de prononcer le mot « bruit » il l'a prononcé « brou ». La disparition ou l'amuissement de la semi-consonne / ɥ / a engendré une difficulté dans la réception du mot. En conséquence, l'enquêteur s'est intervenu spontanément pour demander la répétition de ce mot. Quand l'étranger répète le mot, il a utilisé un autre mot dont la prononciation est proche de « bruit » mais en rencontrant toujours un problème au niveau de l'articulation labiale, en effet, au lieu de dire « bruit » il a dit « bri », mais dans ce cas-là le nigérien a cité une autre expression qui permet de comprendre le mot c'est une sorte d'explication :

95) **B** : de faire le [bri] ils [sɔãtrɛ] de [derãze] les autres.

Grâce à cette explication l'enquêteur a pu identifier le mot en réagissant comme suit :

96) E :hein >le bruit :::::

Ce n'est qu'à ce moment-là que l'autre locutrice algérienne (Bi) a manifesté son compréhension du même mot.

Dans l'extrait :

273) /.../si [li] dit (v)oilà c'est moi qui corrige les, les copies on est obligé de le [sivr]si

274) c'est le prof de TD même s'il n'a

275) Si : obliger de quoi > ?

276) R : d le [sivr] de faire les exemples qu'il nous donne /.../ [...]

Il est remarquable que l'articulation labiale a encore engendré un malentendu. Ce dernier provient du verbe « suivre » prononcé par l'étudiante malienne « sivre » avec une chute de la semi-voyelle / ɥ / dans le tour de parole n°273. L'étudiante algérienne (Si) n'a pas pu déchiffrer le mot, son incompréhension se manifeste dans le tour de parole n°275 où elle a demandé la répétition du verbe. La malienne n'a pas satisfait par la répétition du mot mais elle lui a ajouté une sorte d'explication pour qu'elle facilite la compréhension aussi que la réception du message.

L'extrait ci-après :

306) R : et [pi] je vous avez dit le [mɔdil] notre [mɔdil] préféré je pense [koɛnetidjã] ne

307) [da] pas dire c'est mon [mɔdilprɔfere] quelqu'en soit le [kɔɛfisã] ou

308) Sa : quel que soit le ?

309) R : le [kɔɛfisã] de, [dimɔdil] quelque soit le [kɔɛfisã] un ou [kɔɛfisã] quatre

310) chaque [mɔdil] si on fait [vremã] ça [ve] dire que ça a [in] place

Nous montre une autre situation de problème de compréhension vécu par les étudiants dans la mesure où l'étudiante de Mali a fait l'usage du mot « coefficient » sans prononcer le / j / ce qui a laissé le champ ouvert à la naissance d'une incompréhension de la part de l'étudiante algérienne (Si). L'étudiante étrangère s'est trouvée obligée de répéter le mot trois fois en faisant appel au mot « module » et aux adjectifs numéraux « un, quatre » pour faciliter la compréhension.

Il faut souligner que si l'étudiante étrangère a prononcé le mot « coefficient » sans faire disparaître la semi-consonne / j / il n'y aurait pas un problème de compréhension chez l'étudiante algérienne.

Dans le témoignage n° 4 l'étudiant nous a informés qu'il a confronté des difficultés relatives à la disparition des semi-voyelles :

« Le (wa) et le (wi) se prononcent (ou) par un camarade nigérien il m'a dit "Lou et mou étions absents" ».

Si nous interprétons cet extrait, nous pouvons dire que l'étranger au lieu de dire "lui et moi" a dit "lou et mou", le fait de remplacer les semi-consonnes / w / et / ɥ / par la voyelle | u | a entravé la transmission et la compréhension du message.

Cet exemple unique qui nous a parlé des difficultés liées à l'amuïssement des semi-consonnes, fait ressortir le phénomène de la variation linguistique qui affecte la forme phonique de la langue et par conséquent créer des malentendus.

I-3-1-1-3-5- L'affaiblissement ou la disparition du / r / au milieu du mot et le remplacement du (x) par le (s) :

La prononciation du français parlé africain manifeste encore des écarts par rapport à la norme, parmi ces écarts nous constatons l'affaiblissement du | r | au milieu du mot et le remplacement du (x) par le (s) comme présente l'extrait suivant :

84) p(r)oblème au niveau de l'esp^ression écrite voir même l'esp^ression orale

85) **Si** : de quoi ? quoi ?

86) **M** : [ɛspesjɔ̃] écrite voir même [ɛspesjɔ̃] orale

87) **E** : l'expression, l'expression écrite

88) **M** : [ɛspesjɔ̃] écrite voir même [ɛspesjɔ̃] orale /../ J'ai des problèmes là-bas

Le mot « expression » est un lieu où se manifeste deux écarts parce que l'étudiant tchadien l'a prononcé avec un / r / qui se relâche jusqu'à ne faire entendre qu'un faible bruit, de plus il a remplacé le (x) par un (s) ce qui a vraiment favorisé la création d'un problème de compréhension chez l'algérienne (Si). Dans le tour de la parole n° 85, nous remarquons que (Si) insiste sur sa demande de répétition du mot avec un ton interrogatif. A son tour le tchadien a essayé de répéter le mot mais en rendant la situation encore plus difficile puisque le / r / affaibli s'est disparu ce qui a obligé l'enquêteur d'intervenir et lever tous les obstacles phonologiques qui entravent la transmission du mot émis par l'étranger, c'est ce que nous remarquons dans le tour de parole n° 87

E : l'expression, l'expression écrite, qui montre que l'enquêteur demande la confirmation auprès du locuteur tchadien (M) pour répéter le mot afin de s'assurer qu'il s'agit du même mot émis par lui.

L'extrait suivant présente un autre problème de compréhension entre les étudiants qui découle de la prononciation du (s) à la place du (x) par l'étudiant tchadien :

71) **M** : [ã] quelque sorte par rapport à votre [ɛsplicasjõ] c'est [pɔr] dire [ke] **eu**h la

72) wilaya kabyle

73) **Si** : à quoi, à quoi ? je n'arrive pas à vous comprendre

74) **M** : par rapport à votre [ɛsplicasjõ]

75) **E** : explication, explication par rapport à votre

76) **Si** : hein :::::

Ce qui est remarquable c'est la présence d'une variation phonologique par rapport à la langue standard. Certainement était source d'un problème de compréhension chez l'étudiante algérienne qui a déclaré franchement dans le tour de la parole n° 73 que ce mot entraîne une difficulté de compréhension chez elle :

Si : à quoi, à quoi ? Je n'arrive pas à vous comprendre.

Pour répondre de manière adéquate à la question principale de (Si), le tchadien a répété le même mot « explication » avec la même prononciation en remplaçant le (x) par le (s), ce qui a poussé l'enquêteur à prononcer le mot conformément au français standard. A ce moment-là, l'algérienne a dépassé le problème de compréhension.

A ce propos nous tenons à citer des extraits des témoignages n°1 et 2 qui apparaissent très pertinents :

« Un camarade nigérien m'a dit (j'ai un problème de foi) j'ai compris qu'il s'agit d'un organe c'est le foie alors que j'ai pas compris le premier mot quand j'ai demandé la répétition du message j'ai remarqué qu'il n'a pas prononcé le (r) et qu'il ne s'agit pas du foie mais du froid »

« J'ai pas compris certains mots qui contiennent un (x) au début car ils le prononcent (s) comme (c'est oxygène) je l'ai reçu comme (c'est aussi gêne) »

Les deux étudiantes ont attesté la présence des problèmes qui affectent la compréhension en employant des exemples très pertinents. Ainsi l'étudiante a mis l'accent sur la disparition complète du (r) dans le mot (froid) qui a été pris pour un autre mot « le foie » qui est un organe situé dans la partie droite de l'abdomen. La répétition de la phrase a dévoilé que l'étranger n'a pas prononcé le (r) dans les deux mots ce qui a causé un véritable problème dans la réception et la compréhension du message.

De même, le deuxième exemple cité peut être considéré comme l'un des exemples qui atteste parfaitement que la variation linguistique d'ordre phonologique est à l'origine d'un problème de compréhension. En effet, le (s) s'est substitué au (x) dans le mot oxygène, ce qui a fait que l'étudiante n'a pas compris le message et elle a pris le mot oxygène pour un autre groupe de mot qui se compose d'un adverbe (aussi) et du verbe (gêne).

I-3-1-1-3-6-La nasalisation abusive du /ã / :

Lors de l'observation de nos enregistrements transcrits nous avons conçu que la plupart des problèmes de compréhension sont dus à la nasalisation abusive du |ã| par les étrangers.

Dans l'extrait :

203) pour [ətɪdʒe] ici i(l) faut supporter si non les [zã] les [derãzmã] avec la [mãtalite]

204) de certains qui me [derãz]

205) E : avec quoi /../ avec la, avec ?

206) **R :** avec le froid la [mãtalite] de certains

207) **E :** hein::::: la mentalité

Nous remarquons ici que dans le tour de parole n°205, un problème de réception du message s'impose au niveau du mot « mentalité » à cause de la nasalisation abusive du |ã| cette prononciation propre au français parler des africains était à l'origine d'une incompréhension chez l'enquêteur, qui a réagi comme suit :

E : avec quoi /../ avec la, avec ?

Cela signifie que le mot « mentalité » n'était pas bien assimilé par l'enquêteur. Alors le recours à la répétition du mot par l'étudiante malienne a fait disparaître le malentendu, et a permis à l'enquêteur d'identifier le mot.

Dans l'extrait :

23) **B :** c'est pas forcément pa(r)ce que j'ai un diplôme [ãñãgle] que j' vais je dois

24) [ɔbligatwarmããseɲe] on sait

25) Si : en quoi > ?

26) Sa : en quoi > ?

27) E : elle vous dit diplôme en quoi > ?

28) B : [ãñãgle] je fais [ãgle] **je vais** forcément avoir un diplôme [ãñãg] [...]

Lorsque l'étudiant nigérien a employé le groupe de mot « en anglais » un problème de compréhension surgit là-dessus parce qu'il l'a prononcé avec une nasalisation abusive du /ã/ qui stimule l'intervention des deux étudiantes algériennes dont la réaction était avec un ton interrogatif dans les tours de parole n° 25 et 26 :

25) Si : en quoi > ?

26) Sa : en quoi > ?

En outre, l'enquêteur n'était pas absent de tout ça, il a essayé en l'occurrence, de retransmettre la demande de répétition du mot « anglais » qui a mis en doute la compréhension des deux étudiantes algériennes. A son tour le nigérien n'a laissé aucun malentendu puisqu'il a répété le mot deux fois en donnant une explication qui sert à clarifier encore la situation.

Dans cet extrait également :

262) comme on a eu à faire [premjɛr] année avec la [legistik] i(l) y'a un autre prof de

263) cours qui dit ././ C'est comme ça l'autre dit le contraire souvent on est [ambaraser]

264) on a [lambara] des choix

265) Si : vous avez, vous avez quoi > ?

266) R : on est [ãbarase] ça [ve] dire on a [lãbara] des choix on [se] pas si on doit faire

267) comme le prof de cours a dit ou comme le prof de TD a dit ././ [....]

Nous remarquons que la locutrice algérienne se heurte à un véritable problème de compréhension provenant de la nasalisation abusive du /ã / dans le mot « embarras » qu'elle n'a pas bien compris dès la première fois. Ce n'est qu'à la deuxième fois qu'elle a pu identifier le mot ; quand la locutrice étrangère a fait appel à un autre mot de la même famille que « embarras » c'est le verbe « embarrasser » pour mettre en lumière le mot « embarras » qui a causé un problème de réception de message chez la locutrice algérienne, par ailleurs l'étrangère voit que cela semble insuffisant alors elle a employé le procédé d'explication.

Nous pouvons dire que si ce mot a été prononcé sans nasalisation abusive du /ã/ cela aurait pu écarter toute difficulté de réception du mot transmis.

L'extrait suivant constitue un point sensible à plus d'un titre, car il s'inscrit dans une situation marquée par un problème de compréhension qui a engendré un autre.

36) R : non moi, moi je sais... je (10) ...
37) [frãsez] plus euh [kãmã] dire détaillée /../ à [mõnavi] pa(r)ce que je, je fais la

38) [lãgfrãsez] main(te)nant pa(r)ce que nous

39) Sa : vous voulez dire la langue :::::?

40) R : non pas la [lãg] la [trãskipsõ] X la phonétique on parle de la [lãg] bien sûr des

41) paroles de mots français chez nous chaque consonne on doit [le] décrire [....]

Nous remarquons ici que la source de problème de compréhension provient de la nasalisation abusive du / ã / dans le mot « langue » employé par l'étudiante étrangère (R). A ce stade-là, l'étudiante algérienne (Sa) a rencontré une difficulté dans la réception du mot et pour éliminer tout doute elle a demandé la confirmation avec un ton interrogatif tout en prononçant le mot « langue » sans aucun écart par rapport au français standard :

39) Sa : vous voulez dire la langue ::::: ?

Cependant, la locutrice malienne n'a pas pu comprendre qu'il s'agit d'une question dont l'objectif est de s'assurer que le mot reçu est le même que celui transmis par elle. Cela justifie que la malienne n'est pas consciente de la nasalisation abusive du / ã / qui a engendré un problème de compréhension chez l'algérienne. En effet, elle lui a répondu négativement mais toute en confirmant qu'il s'agit bien du mot « langue » mais qu'elle ne voulait pas parler d'elle, elle voulait parler de la transcription phonétique tout simplement.

Dans telle situation, nous disons qu'il y'a un problème de compréhension due à la nasalisation abusive du / ã /.

Un autre exemple d'un problème qui touche compréhension et qui se manifeste dans cet exemple :

101) /../ si [tetid] chez toi > [pør] venir à l'université c'est pour faire cours pas > /../

102) [pørderãze] les **enseingnants** ou autre chose

103) Bi : pour quoi > ?

104) Si : pour quoi > ?

105) B : pa(r)ce que l'université est un cas [pør] venir [etidje] c'est pas :::::

106) E : Il vous a dit pour déranger

107) Bi : hein :::::

108) E : pour déranger les autres

109) B : [zve] dire ouais::: [....]

La nasalisation abusive du / \tilde{a} / dans le mot « déranger » a été une cause d'un problème de compréhension chez les locutrices algériennes dans les tours de parole n° 103 et 104. En d'autre terme, elles n'ont pas bien reçu le verbe « déranger » c'est pourquoi elles répètent le mot qui le précède juste pour inciter le nigérien à répondre le mot qui provoque ce malentendu. Cependant le nigérien n'était pas conscient que sa prononciation était la source d'une incompréhension donc il a reçu leur « pour quoi » de but comme « un pourquoi » de cause cela est justifié dans le tour de parole n°105. Cela signifie que le / \tilde{a} / a entraîné un véritable problème de compréhension. Ce que nous remarquons c'est l'intervention involontaire de l'enquêteur qui essaye de prendre le rôle du nigérien mais dans le but de stimuler le nigérien afin de s'assurer si c'est le mot déchiffré est le même que celui transmis, à ce moment-là le problème de compréhension disparaît. A son tour le nigérien leur confirme qu'il s'agit du même mot « déranger » en utilisant l'adverbe « oui ».

- Les propriétés spécifiques des parlers français africains :

Tout au long de notre étude, nous pouvons mentionner qu'à côté du français standard existe des variétés populaires, ce sont des parlers français africains, ce sont aussi les différents usages que les algériens et les étrangers ont fait de la langue française.

Nous avons remarqué que le phénomène de la variation linguistique est présent ou fur et à mesure qu'il y avait des écarts dans les variétés populaires par rapport à la langue standard.

Ainsi, nous avons trouvé que la variation linguistique des parlers français affecte la structure phonologique du français, ce qui a été à l'origine d'un problème de compréhension.

Il faut souligner que ces variations constatés dans les parlers africains par rapport à la norme, au français standard constituent des propriétés spécifiques communes à ces parlers français africains, la liste suivante cite seulement les écarts qui nuisent à la compréhension.

- Le remplacement du / y /par le / i /.
- Le remplacement du / ø /par le / e /.
- Le remplacement du / ə / par le / e /.
- L'affaiblissement ou la suppression du / r /au milieu du mot.
- L'amuïssement des semi-consonnes.
- La nasalisation abusive du / ã /

Certains d'autres sont des propriétés spécifiques à un seul parler bien déterminé. Notre étude nous a permis de relever :

- Le remplacement du / t /par le / tʃ /.
- Le remplacement du (x) par le (s).

Ces écarts sont attestés oralement dans les pratiques langagières des étudiants lors de nos enregistrements. Dans ce qui suit, nous donnons certains exemples que nous tirons de notre corpus :

I-4- 1- Le remplacement du / y /par le / i / :

Exemples :

C'est **une** question d'organisation.....c'est [in] question d'organisation
 Une double vie.....[indobl] vie
 Tu es en train de les déranger.....[ti] es [ãtre] de les [derãze]
 Une heure.....[in] heure
 Surtout les garçons.....[sirtu] les garçons
 Plus qu'un difficulté.....lus qu'un [difikilte]
 Des aiguilles **sur** le chemin.....des [egisir] le [ʃəmẽ]
 Toute **une** organisation.....[tõtïn] organisation
 Prof qui **assure** les cours.....prof qui [asir] les cours
 Difficultés de module.....difficultés de [modil]
 Un **truc** comme ça.....un [trik] comme ça
 Vous pouvez me **justifier**.....[vɔ] pouvez me [ʒistifje]
 Un problème interculturel.....un problème [ẽerkiltirel]
 En **Tunisie**.....[ãtinizi]
 En **Russie**.....[ãrisi]
 On n'a pas **du** tout.....on n' a pas [ditu]

Le module le plus difficile.....le [modil] le [pli] difficile
 La littérature.....la [literatir]
 Occlusive.....[ɔkliziv]

I-4-2- Le remplacement du /ø/ par le /e/ :

Exemples :

Ou autre peut-être.....ou aut(re) [pétetr]
 Je veux dire que.....[zeve] dire que
 Ça veux dire que.....ça [ve] dire que
 Ce qu'il veut dire.....dire [cekilve] dire
 Si un enseignant peut pas venir.....si [oẽnãsejãpe] pas [venir]
 En [dezjem] année.....en [dezjem] année
 Me tracasse un peu.....[me] tracasse un [pe]

I-4-3- Le remplacement du /ə/ par le /e/ :

Exemples :

Ils sont en retard.....ils sont [ãrétar]
 Je veux dire que.....[zeve] dire que
 Dans mon avenir.....[dãmõnavenir]
 C'est tout ce que j'aic'est tout [ceke] j'ai
 On n'est pas de petit gamins.....on n'est pas [depetigamẽ]
 Tu sera chef de famille.....[tiserar] chef de famille
 Première année.....[premjer] année
 On doit pas le décrire.....on doit [le] décrire
 C'est ce qui me plait.....c'est [se] qui [me] plait
 Me tracasse un peu.....[me] tracasse un [pe]
 Pourquoi toute ce querelle.....[porkwatot] ce [kerel]
 Un premier.....un [premjer]
 C'est tout ce que j'ai comme difficulté.....c'est tout [ceke] j'ai comme difficulté

I-4-4- La suppression du /r/ au milieu du mot :

Exemples :

Un commerçant, un commerçant.....un comme(r)çant, un comme(r)çant
 Le problème encore.....le p(r)oblème encore
 Parce que on n'est pas chez nous.....pa(r)ce que on est pas chez nous

Problème qu'i(l) faut [vremâselijne].....p(r)oblème qu'i(l) faut [vremâselijne]
 Un agent de Sécurité.....un agent de Sécu(r)ité
 Je crois que c'est pas facile.....je c(r)ois que c'est pas facile
 La transcription la phonétique.....la transe (r)iption la phonétique
 Le problème c'est au niveau de la [lãg].....le p(r)oblème c'est au niveau de la [lãg]
 En troisième année.....en t(r)roisième année
 [in] répression personnelle.....[in] rép(r)ession personnelle

I-4 -5- L'amuïssement des semi-consonnes :

Exemples :

C'est eux qui cuisine.....c'est eux qui [kizin]
 Au lieu de suivre le professeur.....au [lØ] de suivre le professeur
 J'avais même du mal à suivrej'avais même du mal à [sir]
 Je suis pas réglé..... je [si] pas réglé
 Suivre les études de suivre sa vie ici.....sivrlezetid] de [sivr] sa vie ici
 Son avis et puis.....[sõnavi] et [pi]
 De faire le bruit.....de faire le [bru]
 Le règlement intérieur de la fac.....le règlement [ẽrœr] de la fac
 Des aiguilles sur le chemin.....des [egisir] le [fãmẽ]
 Bientôt et puis.....bientôt et [pi]
 Il fait froid.....i(l) fait [fra]
 C'est lui qui corrige.....c'est [li] qui corrige
 Ne doit pas dire.....ne [da] pas dire
 Mais moi..... mais [ma]
 On a choisi la sociologie.....on a [fazi] la sociologie
 Quand à moi.....quand à [ma]

I-4-6- La nasalisation abusive du / ã / :

Exemples :

Tous le monde refuse enseignertous le monde refuse [ãseŋe]
 j'(n) ai jamais envisagé un jour..... j'(n) ai jamais [ãvizaze] un jour
 D'enseigner dans.....[dãseŋedã]
 C'est pas dans mon ambition..... c'est pas [dãmõnãbisjõ]
 Je comprends.....je [kõprã]

Ils sont **en** train de déranger les autres.....ils [sɔãtrɛ] de [derãze] les autres
En attendant dix minutes.....[ãnatãdã] dix [minit]
Ta licence **en** français **en** anglais..... ta [lisããfrãseãnãgle]
À rencontrer ce **genre** de problèmes.....à rencontrer [sezãr] de problèmes
la différence **entre** facilité et plus difficile.....la [diferãsãtr] facil(i)té et plus difficile
Dans une langue.....[dãzinlãg]
Nos **engagements** personnels.....nos [ãgaʒamã] personnelles
Il faut avoir une seconde **chance**.....[insɛgɔdʃãs]
Le français est notre **langue** d'étude.....le [frãse] est notre [lãgdetid]
De notre **gouvernement**.....de notre [gɔvɛrnəmã]
Nous sommes encore des **apprenants**.....nous sommes encore [dezaprãnã]
Élé**men**taire..... [elemãter]
Le **grand** Nord..... le [grã] Nord
Ça m'a aidée à **grandir**.....ça m'a aidée à [grãdir]
Un peu **pertinente** et tracassante.....un [pepɛrtinãtetrakasãt]
On ira **en** vacances.....on ira [ãvacãs]

I-4-7- Le remplacement du / t / par le / tʃ / :

Exemples :

Tu vois.....[tʃ i] vois
Tu comprends.....[tʃy] comprends
Tu vois ce que je veux dire.....[tʃi] vois [se] que je [ve] dire

I-4-8- Le remplacement du (x) par le (s) :

Exemples :

Vous pouvez m'expliquer cela.....vous pouvez [mɛsplike] cela
Le foulard n'**ex**prime pas tout.....[lefɔlarnɛsprim] pas tout
Par rapport à votre **ex**plication.....par rapport à votre [ɛsplikasjɔ̃]
Sur le mode d'**ex**plication.....sur le mode [dɛsplikasjɔ̃]

Conclusion :

La méthode descriptive et analytique que nous avons adoptée est suffisamment exploitée dans notre présent chapitre, elle nous a permis de parvenir à dire que les algériens et les étrangers rencontrent des problèmes de compréhension et non pas d'intercompréhension; parce que les algériens ne sont pas arrivés à comprendre les étrangers, cela a signifié que le parler français des africains comprend des écarts par rapport à la langue standard qui sont d'ordre phonologique et par là être source d'un problème de compréhension.

Par contre, les étrangers francophones n'ont pas trouvé des difficultés au niveau de la compréhension des messages transmis par les algériens car leur parler français ne manifeste aucune variation.

A la fin de notre analyse rigoureuse, nous avons arrivé à dénombrer certains cas de la variation phonologique qui a entraîné un problème de compréhension chez les algériens :

- *Le remplacement du / y /par le / i /.
- * Le remplacement du (x) par le (s).
- * Le remplacement du / ə / par le / e /.
- * Le remplacement du / ø /par le / e /.
- *Le remplacement du / t / par le / tʃ /.
- *La nasalisation abusive du / ã /.
- * L'amuïssement des semi-consonnes.
- * La suppression du / r /au milieu du mot.

A partir de ce résultat, nous déclarons que nous sommes parvenus à montrer que la source du problème de compréhension est la variation linguistique d'ordre phonologique par conséquent nous affirmons notre hypothèse.

Il est utile de déclarer que notre étude ne s'arrête pas là, mais nous allons embrasser une autre étude qui sera basée sur des données arabes afin d'aboutir à montrer que la variation linguistique peut être à l'origine d'un problème d'intercompréhension.

Conclusion générale :

Au début de ce modeste travail de recherche, nous avons commencé par une problématique qui a comme objectif de parvenir à trouver d'où provient le problème d'intercompréhension dû aux variations linguistiques des parlers, cela signifie que nous identifions la source du problème d'intercompréhension : est-ce que c'est la variation au niveau phonologique, lexico-sémantique ou morphosyntaxique qui est à l'origine d'un problème d'intercompréhension entre des étudiants algériens francophones et les étudiants francophones étrangers de l'Afrique noire d'une part et entre les étudiants algériens arabophones entre eux d'autre part.

Ainsi, nous avons fait deux études dans un seul travail. D'abord, la première étude consiste à identifier d'où provient le problème d'intercompréhension dû aux variations linguistiques des parlers français (le parler français des étudiants algériens et le parler français des étrangers de l'Afrique noire), pour répondre à notre problématique nous avons émis une hypothèse qui dit que la source du problème d'intercompréhension entre ces étudiants est la variation linguistique d'ordre phonologique. La chose qui nous a étonnés lors de l'analyse de notre corpus c'est que nous avons découvert que les étudiants étrangers ont bien compris les algériens alors que les algériens ne les ont pas compris.

Autrement dit, nous avons trouvé qu'il ne s'agit pas d'un problème d'intercompréhension mais d'un problème de compréhension seulement, et nous sommes vraiment arrivés à prouver que ce problème de compréhension chez les étudiants algériens provient de la variation phonologique parce que les étrangers africains manifestent dans leur parler certaines différences phonologiques par rapport au français langue standard que nous pouvons considérer comme des difficultés de prononciation voire une mauvaise articulation de certains sons, nous citons ci-après :

- *Le remplacement du / y / par le / i /.
- * Le remplacement du (x) par le (s).
- * Le remplacement du / ə / par le / e /.
- * Le remplacement du / ø / par le / e /.
- *Le remplacement du / t / par le / tʃ /.
- *La nasalisation abusive du / ã /.
- * L'amuïssement des semi-consonnes.

*** La suppression du / r /au milieu du mot.**

Il ne faut pas oublier les témoignages écrits qui ont montré qu'il s'agit seulement d'un problème de compréhension chez les étudiants francophones algériens, ces derniers nous ont cité quelques difficultés qui ont comme origine la variation qui touche la structure phonologique du français chez les étudiants étrangers.

A ce moment-là nous avons conçu que le choix du public français nous a dérouterés, par conséquent, nous avons décidé d'entamer une autre étude qui se base sur un corpus arabe.

En suite, cette deuxième et dernière étude nous a permis de découvrir qu'il s'agit d'un problème d'intercompréhension entre les étudiants algériens arabophones entre eux, et affirmer notre hypothèse. Autrement dit nous avons pu arriver à trouver que la variation d'ordre lexicosémantique qui est à l'origine de ce problème d'intercompréhension. Effectivement, nous avons constaté l'existence des différences qui touchent le lexique de l'arabe algérien : cela veut dire qu'il y'a des divers mots ayant des formes différentes et dont le sens est le même. Par conséquent, nous avons pu dire que cette variation lexicale a troublé la compréhension chez tous les étudiants algériens de notre échantillon.

En ce qui concerne les témoignages écrits recueillis auprès des étudiants arabophones algériens, ils nous ont aidés énormément dans le dévoilement de la cause du problème d'intercompréhension entre les étudiants algériens entre eux. Ainsi, ils renforcent notre constat, c'est-à-dire ils nous permettent d'affirmer une deuxième fois que la variation lexicale des parlers de l'arabe algérien a causé un véritable problème d'intercompréhension.

Enfin le résultat obtenu grâce à nos extraits tirés des deux corpus et témoignages est que la variation linguistique des parlers de l'arabe algérien qui se manifeste sur le plan lexical a entraîné un problème d'intercompréhension entre les étudiants algériens entre eux, cependant la variation linguistique d'ordre phonologique n'a entraîné qu'un problème de compréhension chez les étudiants algériens francophones.

Bibliographie :

1- Les ouvrages:

- 1- BAYLON, (Christian). FABRE, Paul. *Initiation à la linguistique*, Ed. Armand Colin, 2005, Paris. 234p
- 2- BAYLON, (Christian). MIGNOT, (Xavier). *La Communication*. Ed. Nathan, 1994, 399 p.
- 3- CALVET, (Louis –Jean), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Ed. Hachette Littérature, Paris, 1999, 294 p.
- 4- CALVET, (Louis- Jean), *La sociolinguistique*, puf, Paris, 1993, 127p.
- 5- CAUBET, (Dominique), *Les mots du Bled*, L’Harmattan, Paris, 2004, 237 p.
- 6- CREPIN.F, LORIDON.M, POUZALGUE-DAMON. E, *Français Méthodes et Techniques*, Ed. Nathan, Lyon, 1993, p 255
- 7- DERRADJI, (Yacine) et (al.), *Le français en Algérie : lexicque et dynamique des langues*, Ed. Duclot, AUF, 2002, 590 p.
- 8- DE SAUSSURE, (Ferdinand). *Cours de Linguistique générale*, Talantikit, 285p
- 9- ENGLEBERT, Annick, *Introduction à la phonétique historique du français*, Ed.de boeck duculot, 2009.256p
- 10- ESSONO, (Jean-Marie), *Précis de linguistique générale*, Ed. L’Harmattan, Paris, 1998,164p.
- 11- FISHMAN, (Joshua), *Sociolinguistique*, Ed. Nathan-Labor, Paris Bruxelles, 1971,160p.
- 12- GARMADI, (Juliette), *La sociolinguistique*, PUF, Paris, 1981, 226 p.
- 13- LE ROBERT &NATHAN, *Vocabulaire*, Nathan, 2001, 164 p.
- 14- MARTINET, (André), *Eléments de linguistique générale*, Ed. Armand Colin, Paris, 1970, 221 p.
- 15- MARTINET, (André), *Syntaxe générale*, Ed. Armond Colin, Collection U, Paris, 1985, 266 p
- 16- MOUREAU, (Marie-Louise), *Sociolinguistique*, Ed. Mardaga, 1997, 284 p
- 17- NICOLAS-SALMINEN (Aïno), *La lexicologie*, Ed. Armand Colin/ Masson, Paris, 1997, 183 p.

18- SIOUFFI, (Gilles), VAN RAEMDONCK, (Dam), *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Ed. Bréal, Paris, 1999, 224p.

19- TALEB IBRAHIMI, (Khaoula), *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Les Editions El Hikma, Alger, 1997, 328 p.

2- Les thèses :

1. *Le berbère (kabyè) au contact de l'arabe et du français.*

Étude socio-historique et linguistique, thèse pour le Doctorat d'Etat en linguistique, soutenue par KAHLOUCHE, (Rabah), sous la direction de Madame MORSLY, (Dalila), Alger, 1992, Volume I.

3- Les dictionnaires :

1- CHARAUDEAU, P, MAINGUENEAU, D, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Ed.

Seuil, 2002, P.

2- *El-Mondjid fi El-Logha wa El-Aalème*, Ed. Dar El-Machrik, Beyrouth, 1991, 1014p.

4- Sitographie :

1- La sociolinguistique, <http://www.code.ucl.ac.be/mh/>

PSP1125partie4bis.pdf.p189 Le tableau est disponible sur :

2- http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/fransk/fran/sec/prg_etudes/prin6.html

3- La définition est disponible sur le site suivant :

<<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/49/56/26/PDF/2009-4-reedication-orthophonique-2009-47-7-20-parisse.pdf>>

4 Sofia BENRAHAL, Mythe ou réalité, http://www.Initiative.Refer.Org/_notes/Sess610.htm

5 L'utilisation des différents registres de langue dans l'enseignement du français au collège < <http://www.umc.edu.dz/buc/buci/datum/theses/Francais/Bendieb.pdf> >